

SAILLANT



BULLETIN MUNICIPAL

ETE 2025



Tirage : 310 exemplaires

Date d'impression : 15/07/2025

Contenu : Elus, Associations, M. QUATRESOUS, J. CHOMETTE

Responsable publication : Michel ROCHE

Montage : Maëlle QUATRESOUS

Photos : Guy CHAZOT, Maëlle QUATRESOUS, Danièle HORTALA, M-C RIVAT, Associations

Impression : SEDI - VEGA Groupe

LE MOT DU MAIRE

*M*esdames,
messieurs,

*Chers habitants et résidents de Saillant,
Nous vous adressons le sixième et
dernier bulletin annuel de l'équipe
municipale actuelle ; le conseil élu en
2020 sera renouvelé en mars 2026.*

*En tant que Maire, je me réjouis de la
bonne entente de cette équipe et du bon
fonctionnement qui a régné, des
échanges constructifs lors des réunions,
de la grande implication des adjoints,
mais aussi de l'ensemble des
conseillers, sans oublier les agents
communaux qui participent à la vie de
la collectivité.*

*Au cours de ce mandat qui s'achève,
plusieurs aménagements et
investissements importants ont été
réalisés :*

- L'aménagement du bourg initié par
l'ancien conseil municipal mené à
terme,*
- Cimetière : enherbement,
informatisation de la gestion, création
de nouveaux caveaux-cuve, réfection
partielle du mur de clôture,*
- Interconnexion des réseaux d'eau de
la commune et du syndicat Hauteville
- La Valette,*
- Isolation des combles du bâtiment
Mairie-Ecole et remplacement de la
chaudière fioul par une chaudière
biomasse,*
- Démolition de la maison Rage,*
- Travaux de raccordement de la
station d'épuration de Merlonne à celle
du bourg,*

- Acquisition de gros matériel : micro-
tracteur, épaveuse et véhicule,*
- Voirie : goudronnage de treize chemins
de hameaux, réfection piste forestière
La Valette et de plusieurs chemins de
terre,*
- Construction d'un abri de stockage
pour matériaux,*
- Création d'une zone de loisirs à
Fangody,*
- Restauration de l'Eglise.*

*Nous avons réalisé ces investissements
en respectant les équilibres budgétaires
sans avoir recours à la hausse de la
fiscalité locale, mais en allant chercher
des financements auprès de l'Etat, du
Département et de la Région. Nous
avons essayé de revitaliser notre
territoire, voire améliorer ce qui peut
l'être au profit des habitants.*

*Au-delà de ces travaux : traitement des
affaires courantes, entretien de la voirie
et des bâtiments communaux.*

*D'autres projets sont envisagés, mais
une autre échéance nous attend.*

*Je remercie toutes les personnes qui
contribuent à la qualité de vie de notre
commune, administrés, commerçants,
artisans, agriculteurs, ainsi que tous
les bénévoles au sein des associations.*

*Je souhaite la bienvenue aux nouveaux
habitants et reste à leur disposition.*

*Je vous souhaite à tous, habitants et
résidents occasionnels une excellente
période estivale.*

Michel Roche



SOMMAIRE





PAGE

6 ELECTIONS MUNICIPALES

8 ANNEE ECOULEE

Compte Administratif 2024
Investissements 2024

15 PROJETS FUTURS

Investissements 2025



18 EAU POTABLE

21 ASSAINISSEMENT

22 EVENEMENTS 24-25



25 ECOLE

28 VIE MUNICIPALE

Fleurissement - Bibliothèque - Colis de Noël -
Déco. Noël - Recensement de la population - PLUI



31 SERVICES

33 COMMERCES

34 DECHETS

35 ASSOCIATIONS



41 HISTOIRE D'ICI

42 ETAT CIVIL

43 RANDONNONS ENSEMBLE

VIDEO A VOIR

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Avant de commencer ce bulletin, nous vous avons rédigé une petite fiche repère au sujet de l'évènement important de 2026 : les élections municipales.

Comme les modalités de vote changent dans les communes de moins de 1000 habitants, il nous semblait important de vous expliquer tous ces changements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nos services pour toutes questions.



DATES

Les prochaines élections municipales auront lieu au mois de Mars 2026. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les dates exactes. Elles devraient être communiquées ces prochaines semaines par l'Etat.

IMPORTANT :

NOUVELLES MODALITES DE VOTE

ATTENTION, LES MODALITES DE VOTE CHANGENT ! La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 a harmonisé le mode de scrutin à compter de ces élections 2026 !

En effet, les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1000 habitants ne seront plus élus au scrutin majoritaire avec panachage (=possibilité de barrer certains noms) mais au scrutin de liste à deux tours, selon les modalités déjà prévues pour les communes de plus de 1000 habitants.

Voici les nouveautés :

-  **VOTE A LA LISTE ENTIÈRE** : vous ne pourrez plus barrer ou ajouter de noms, sans quoi le bulletin sera comptabilisé comme « nul »
-  **PARITE** : les listes proposées devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe (un homme, une femme, un homme, une femme...). Ici, il y aura donc 6 hommes et 5 femmes ou 6 femmes et 5 hommes.
-  **LISTE INCOMPLETE** : la loi autorise une liste à proposer seulement 9 noms au lieu de 11 (dans ce cas, si une seule liste est présente, 2 sièges seront vacants). De même, elle autorise à proposer 13 noms au lieu de 11, ce qui permettrait de remplacer un élu en cours de mandat si démission, etc.
-  **RESULTATS** : Si une liste obtient la majorité absolue (la moitié + 1) dès le 1er tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir (soit 6 sièges ici). Le reste des sièges est réparti entre toutes les autres listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour sera organisé.

INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez voter à Saillant et que vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes, deux possibilités s'offrent à vous :

- * Venez en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Maëlle vous fera compléter un CERFA pour procéder à l'inscription
- * Ou, allez sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 et laissez-vous guider !



QUELQUES INFOS SUPPLEMENTAIRES

- * Les conseillers municipaux devraient être élus pour 6 ans mais il se pourrait qu'ils le soient pour 7 ans compte-tenu de l'élection présidentielle la même année, en 2032...
- * Vos cartes électorales ne seront pas rééditées cette année. Seuls les nouveaux inscrits recevront leur carte à leur domicile, quelques jours avant de voter.
- * Calendrier des prochaines élections : 2027 : Elections Présidentielles / 2028 : Elections Départementales + Régionales / 2029 : Elections Européennes + Législatives

LE PERSONNEL COMMUNAL

Puisque vous allez lire le prénom des membres de l'équipe plusieurs fois dans ce bulletin, voici une petite présentation de chacun d'eux ; bonne lecture à tous !

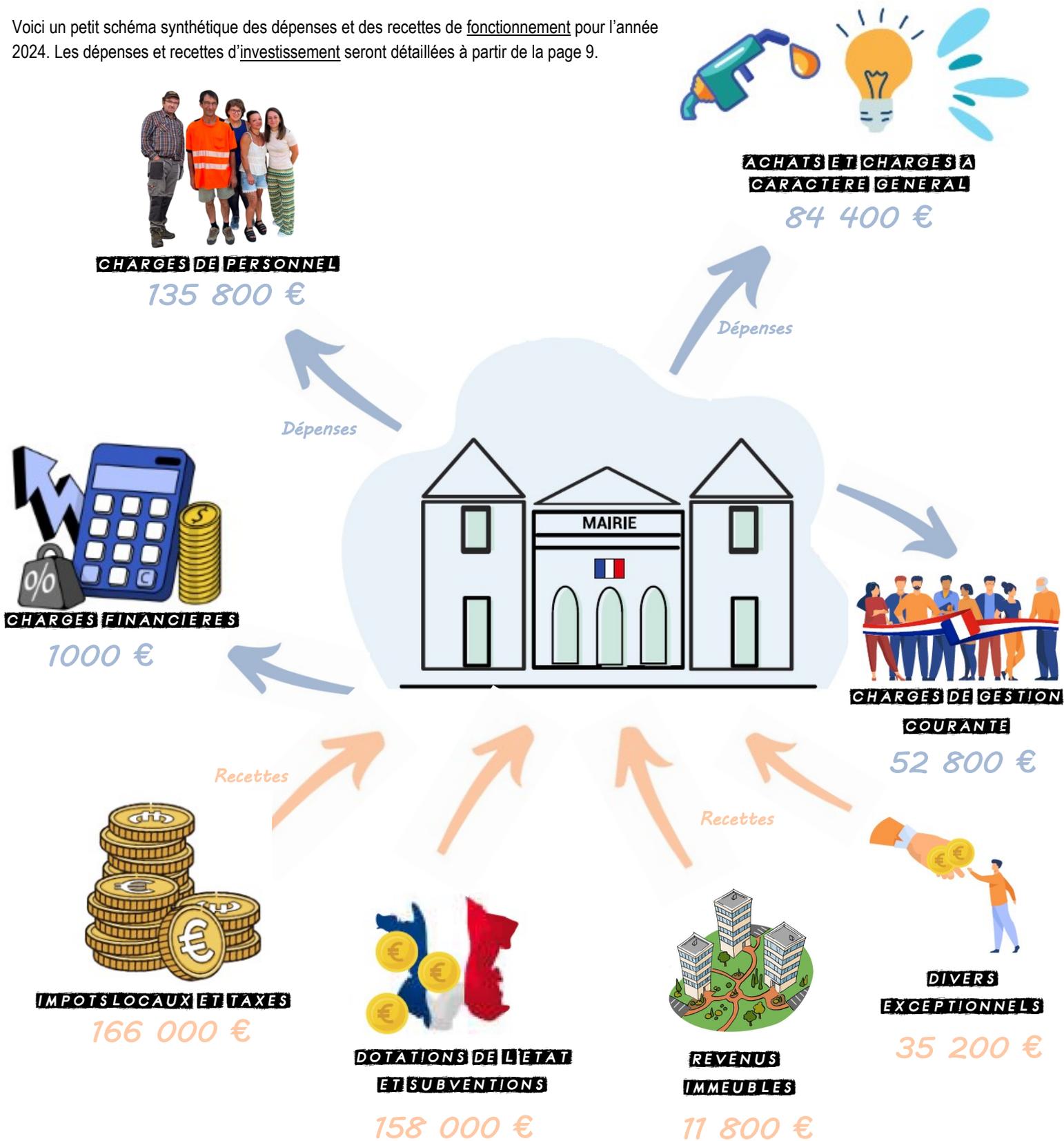


QUELQUES INFOS AU SUJET DU PERSONNEL :

- * **Christian** fait partie de nos effectifs depuis le 1^{er} Avril 2025. D'abord embauché pour 16 h, il est désormais à temps plein. C'est lui qui est en charge de l'entretien de la commune (voirie, eau, espaces verts, station d'épuration, cimetière...) avec **Didier**.
- * **Emilie** a été titularisée au 1^{er} Janvier 2025.
En plus de ses missions habituelles (entretien des bâtiments, service des repas aux enfants), elle a exercé la mission d'ATSEM (= Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pendant cette année scolaire puisque la classe maternelle de grande-section avait intégré l'école de Saillant (voir page 20).
- * **Maëlle** a évolué en catégorie B et a désormais le grade de « rédacteur territorial ».
- * **Françoise** continue ses bons petits plats « maison » dans sa nouvelle cuisine (+ d'infos en page 10).

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

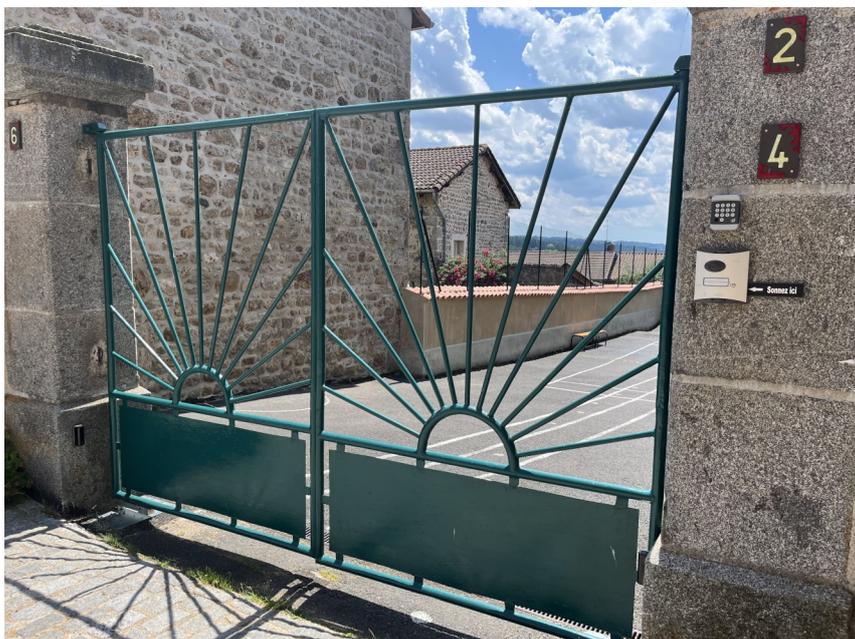
Voici un petit schéma synthétique des dépenses et des recettes de fonctionnement pour l'année 2024. Les dépenses et recettes d'investissement seront détaillées à partir de la page 9.



TOTAL DEPENSES : 274 000 € / TOTAL RECETTES : 371 000 €

RESULTAT : 97 000 € (N-1 : 68 000 €)

MOTORISATION PORTAIL MAIRIE-ECOLE



Pour sécuriser l'accès à l'école, nous avons fait motoriser le portail de l'entrée principale par la société PROMETAL d'Ambert.

Depuis l'été dernier, il est désormais nécessaire de sonner à l'interphone pour signaler sa présence. Le portail motorisé est alors actionné à distance pour vous permettre d'accéder à la Mairie ou à l'école.

Attention de ne pas essayer de l'ouvrir manuellement en forçant, cela pourrait endommager les mécanismes.

Pour ressortir, il suffit d'actionner l'ouverture du portail par un bouton signalé et situé à proximité même du portail.

Les moteurs ont été incrustés dans le sol, sous le portail.

Le personnel et les élus accèdent aux bâtiments grâce à des badges.

Il est laissé ouvert le week-end lorsque la salle des fêtes est utilisée.

Ces travaux ont été financés à 50 % par la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de son plan « Equipement anti-intrusion école ».

Un petit coup de frais a été donné à la peinture du portail suite à ces travaux.

COUT : 4 890 € HT subventionnés à 50 % par la Région

Reste à la charge de la commune : 2 445,00 €

Entreprise : PROMETAL d'Ambert (63)

MISE AUX NORMES DES GITES

L'électricité des quatre gîtes n'était pas aux normes.

Il a donc été décidé d'entreprendre des travaux pour remplacer toutes les prises des 4 gîtes par des prises 2P+t (2 pôles + terre) et de remplacer les fusibles des tableaux électriques par des disjoncteurs.

La commune n'a pas obtenu de subvention pour ces travaux.

COUT : 2 049 € HT financés par la commune

Entreprise : THEO CHAU ELEC d'Usson-en-Forez (42)



CANTINE

En Novembre dernier, notre petite cantine de 19 enfants a été contrôlée inopinément par les services vétérinaires de l'Etat.

(Pour ceux qui ne savent pas, c'est la cuisine de la salle des fêtes qui est utilisée pour préparer les bons repas des enfants ; tout est cuisiné sur place).

Tous les bâtiments, le matériel, les denrées, les factures, les différents protocoles ont été analysés.

Tout était très satisfaisant en termes de nourriture, d'hygiène, de propreté, etc. Cependant, Monsieur l'Inspecteur nous a demandé de remplacer du matériel et de revoir certaines de nos procédures.

Pour le matériel, nous avons dû remplacer le meuble sous l'évier ainsi que celui sous le lave-vaisselle par du matériel en inox. En effet, le nettoyage « à grandes-eaux » n'était pas optimal avec des meubles en bois.

Nous avons également dû acquérir une armoire réfrigérée ventilée, une cellule de refroidissement et une nouvelle plonge à commande automatique.

D'ailleurs, les associations et les particuliers louant la salle des fêtes ont désormais un frigo qui leur est dédié. L'armoire réfrigérée est exclusivement réservée à la cantine.

COÛT du nouveau matériel : 6 750,00 € HT
Entreprise : MAG & PRO de Savigneux (42)

Concernant les procédures, Françoise et Emilie ont suivi une formation de plusieurs jours intitulée « Hygiène des aliments en production de repas », afin de mettre à jour leurs connaissances.



Plusieurs contrats avec des sociétés externes ont dû être signés : TERANA pour des analyses bactériologiques trimestrielles sur les surfaces et denrées (coût : 362,00 € TTC / an) ; SAPHIR pour la réalisation d'un plan de lutte contre les nuisibles (rats, souris, insectes), même s'il n'y en a pas (coût : 190,00 € HT / an).

Le plan de maîtrise sanitaire a été mis à jour et étoffé et les allergènes ainsi que les origines des viandes sont désormais affichés .

Pour les non-connaisseurs, sachez que les protocoles imposés sont très lourds mais obligatoires, même dans des petites collectivités comme la nôtre (prises des températures à la livraison des matières premières, à la cuisson, au service, conservation des plats témoins, gestion de la traçabilité des matières premières, horaire des différents nettoyages, analyses trimestrielles, etc.).

Monsieur l'Inspecteur est revenu contrôler en Mars. Il était très satisfait de tout ce qui a été mis en place.

Notre cantine est désormais estampillée « Niveau d'hygiène satisfaisant » ; nous en sommes très contents.

En parallèle, nous avons fait installer le gaz à l'extérieur (coût : 1070,00 € HT par CHATAING ENERGIE), fait reprendre l'électricité (coût : 660,00 € HT par THEO CHAU ELEC) et fait repeindre l'intégralité des murs et plafonds de la cuisine (coût : 1590,00 € HT par CB RENOV).

COÛT TOTAL de la rénovation de la cuisine : ≈ 10 000, 00 € HT

Auquel il faut ajouter les différents contrats annuels + divers matériels (≈ 500,00 € : boîtes à plats témoins, caisse à pommes de terre, thermomètres infrarouges, vêtements de travail...)

A savoir que nous avons fait des demandes de subventions auprès des services de l'Etat (DETR) et de la Région Auvergne Rhône Alpes et que seule la Région devrait nous soutenir pour environ 2 500 €.

ZONE DE LOISIRS DE FANGODY

BIENVENUE SUR LA ZONE DE LOISIRS DE FANGODY

GESTIONNAIRE : MAIRIE DE SAILLANT - 2 PLACE DE LA MAIRIE - 63840 SAILLANT
04 73 95 94 06 - SAILLANT.MAIRIE@ORANGE.FR

DÉTAIL DE L'AIRÉ DE JEUX :
A NID D'OISEAU
B PLOTS A MARCHER
C POIGNÉES DE SINGE
D POUTRE D'ÉQUILIBRE
E TÉLÉPHÉRIQUE

DÉTAIL DU PARCOURS DE SANTÉ :
1 MARCHER / COURIR A PETITES FOULEES
2 ROTATION DES BRAS
3 MINI-HAIES
4 POUTRE D'ÉQUILIBRE
5 ÉCHELLE D'ESCALADE
6 ESPALIER HORIZONTAL
7 BARRES PARALLÈLES
8 ÉTIREMENTS VERTEBRAUX
(Longueur du parcours : 40 m)
Taille mini : 1,40 m

RECOMMANDATIONS AIRE DE JEUX

- Les enfants sont placés sous la **responsabilité d'un adulte**.
- Les **tranches d'âges** mentionnées doivent être respectées.

RECOMMANDATIONS PARCOURS DE SANTÉ

- Toute activité physique nécessite une **tenue adaptée**.
- Certains exercices peuvent induire des **méfais sur la santé**
- Sachez **réguler vos efforts** et **recupérer** entre chaque module.
- En cas de fatigue, il est recommandé de **limiter** ses efforts sur certains modules ou de les éviter.
- Gardez à l'esprit que **respecter l'enchaînement des étapes** : échauffement, coordination, équilibre, renforcement musculaire, étirement et de retour au calme, est recommandé pour toute activité physique.
- L'utilisation de cet équipement est laissée sous l'entière **responsabilité de ses utilisateurs**.

NUMÉROS D'URGENCE : SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18



Notre zone de loisirs de Fangody est enfin sortie de terre début 2025 !

Elle comprend 5 zones pour tous vous satisfaire :

- Un espace 3-12 ans comprenant une balançoire nid-d'oiseau, une tyrolienne, des poignées de singe, une poutre d'équilibre...
- Un parcours de santé comprenant des mini-haies, barres parallèle, échelle d'escalade...
- Deux terrains de pétanque
- Un terrain de foot enherbé
- Une aire de pique-nique

Les travaux ont été réalisés par les entreprises RONDINO et FAYASSON TP.

Un contrat d'inspection annuelle a été souscrit auprès de la société DEKRA (coût : 370 € / an).

La commune envisage de planter 2 arbres vers l'aire de pique-nique et d'installer un banc à proximité des terrains de boule.



COÛT : 56 392,00 € HT subventionnés à 40 % par le Département (FIC) et à 35,5 % par la Région

Reste à la charge de la commune : 13 500,00 €

Entreprises : RONDINO de Savigneux (42) et FAYASSON TP d'Usson-en-Forez (42)

TERRAINS A CONSTRUIRE

Début 2025, a été divisée en deux, la parcelle D1606 acquise par la commune, via l'EPF AUVERGNE en 2019 (cette parcelle se situe au 12 Chemin du Pontet, sous le hameau du Petit Garret).

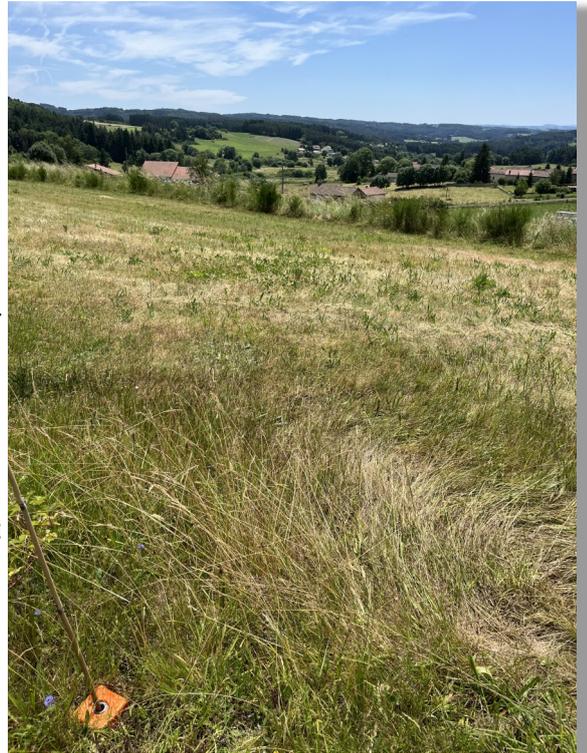
Après une réunion sur place avec les riverains, c'est la société GEOLIS qui a procédé à la division de la parcelle et au rebornage. Un document modificatif du parcellaire cadastral a été établi.

Ces deux parcelles, situées en zone Ub du PLUI vont pouvoir être proposées à la vente pour y bâtir deux maisons d'habitation.

Elles vont être viabilisées prochainement.

Une réflexion est en cours pour déterminer les conditions de vente et les clauses particulières à mettre en œuvre afin de séduire de jeunes couples qui souhaiteraient s'installer en résidence principale sur la commune.

COUT de la division parcellaire : 1 395,00 € HT financés par la commune
Entreprise : GEOLIS de Saint-Bonnet-le-Château (42)



CAVES-URNES - CIMETIERE



Le cimetière de notre commune est doté, depuis 2010, de deux caves-urnes pouvant contenir 4 urnes funéraires chacune.

Comme ces deux caves-urnes ont été vendues, les élus ont décidé d'en faire construire de nouvelles.

Quatre nouvelles caves-urnes ont donc été installées par l'entreprise LAVEILLE-QUET au printemps 2025.

Il a été choisi de les placer sur la même allée que les autres, dans l'ancien cimetière.

Ces nouvelles caves-urnes sont plus grandes ; elles peuvent accueillir 6 à 8 urnes.

COUT : 2 900,00 € HT financés par la commune
Entreprise : LAVEILLE-QUET de Montbrison (42)

Le prix de ce type de concession a été révisé en Juin 2025 : elles sont désormais proposées au prix de 1 400,00 € pour 50 ans. Le prix comprend la parcelle de terrain ainsi que le « monument » en marbre (cf. photo ci-contre).

Si vous êtes intéressés pour acquérir une cave-urne, merci de prendre contact avec la Mairie.

A titre d'information, une concession simple, destinée à accueillir des cercueils, est vendue 120 € le m² (une concession pour 4 défunts mesure environ 5,50 m²). Le terrain est vendu vide, sans monument. Il s'agit également de concessions cinquantennaires.

Des concessions sont disponibles dans l'ancien cimetière et dans le nouveau.

TOITURE DE L EGLISE

Pour rappel, l'ensemble des travaux de restauration de l'Eglise s'élève à 906 466,92 € HT incluant les honoraires du maître d'œuvre et du coordinateur de sécurité, répartis en 3 tranches :

Tranche 1 (charpente, couverture, zinguerie et ravalement clocher) :	370 927,43 € HT
Tranche 2 (ravalement de façades) :	174 862,81 € HT
Tranche 3 (restauration intérieure) :	360 676,68 € HT

Réfection de la charpente et de la couverture ainsi que réfection des façades du clocher étaient au programme de la tranche 1. Les travaux de façade du clocher ont été effectués au printemps. Ceux concernant la charpente et la couverture sont en cours.

Comme la toiture complète a été enlevée, un parapluie a été installé pour protéger l'édifice (cf. photo ci-contre).



Les travaux de la tranche 1 devraient se terminer fin Octobre.

COUT : 370 927,00 € HT subventionnés à 79 % par la DRAC (92 731 €), la Région (111 278 €) et le Département (89 023 €)

Reste à la charge de la commune : 77 900 €

Entreprises Tranche 1 : Louis GENESTE et Maurice NAILLER de Clermont-Ferrand (63)

La commune a souscrit un emprunt de 78 000 € sur 10 ans pour financer le solde.

Les dossiers de demandes de subventions pour la tranche 2 ont été déposés (voir paragraphe page 16 pour plus de détails).



VOIRIE COMMUNALE

GOUDRONNAGE

En août dernier, c'est l'intégralité du bitume du village de Puybouzon qui a été refait. Comme ce hameau a une longueur de voirie importante, nous n'avons pas pu intégrer d'autres villages à notre programme de voirie de l'année.

Les travaux ont été suivis par les élus directement, sans l'aide d'un cabinet de maîtrise d'œuvre (ce qui permet une économie d'environ 8% du montant des travaux).

COUT : 53 615,00 € HT subventionnés à 59 %
(FIC (Département) : 20 000 € et DETR (Etat) : 12 101 €)

Reste à la charge de la commune : 21 500 €
Entreprise : ENTREPRISE COLAS de Gerzat (63)

D'autres travaux de goudronnage vont être réalisés en 2025 (voir ci-après).



ENTRETIEN DES CHEMINS EMPIERRES



Certains chemins empierrés nécessitaient de gros travaux d'entretien. Dans le but de poursuivre les travaux d'entretien entamés en 2022 avec la voirie de la Valette, la commission des chemins a décidé de reprendre le chemin reliant le village du Bostvironnois à celui de Saillantet. Il a été remis en forme à la niveleuse et cylindré. Les fossés ont été curés, et il a été ré-empierré en matériaux 0/40.

De même, le chemin reliant Espinasse à l'Ance a également été remis en forme et ré-empierré.

Pas de subvention pour ce type de travaux.

COUT : 12 865,00 € HT financés par la commune
Entreprise : DUMEIL TP d'Ambert (63)

MATERIEL

Toujours dans le but d'améliorer les conditions de travail des différents agents, du nouveau matériel a été acheté :

Pour le pôle entretien des bâtiments :

* Une autolaveuse pour nettoyer la salle des fêtes, les classes... Sur batterie, elle peut nettoyer jusqu'à 450 mm de largeur. Elle a été achetée auprès de la SAS Charles CHAPUIS de Craponne-sur-Arzon, pour un coût de 3 333 € HT (cf. photo ci-contre).

Seul le personnel communal est autorisé à l'utiliser.

Pour le pôle technique :

* Un nettoyeur haute pression Kärcher (coût : 226 € HT)

* Un coffret à outils (coût : 385 € HT)

Pour l'Eglise :

14 * Un haut-parleur extérieur démontable (coût : 513,00 € HT)



Après avoir détaillé les investissements passés, voici les futurs projets !

BUDGET MUNICIPAL 2025

Les élus ont voté, lors du Conseil Municipal du 08 Mars dernier, leur budget 2025.

Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition.

A SAVOIR : 0 % de hausse d'imposition locale à SAILLANT depuis 2012.

(la tendance inflationniste est due aux revalorisations systématiques des valeurs locatives par les finances publiques)

Les investissements 2025 sont équilibrés, sachant que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de :

- * La part subventionnée par l'Etat, le Département et la Région
- * La capacité de financement provenant de l'excédent de fonctionnement

VOIRIE COMMUNALE

GOUDRONNAGE

A l'automne 2025, ce sont les bitumes des villages du Bostvironnois, de la Folléas, d'Espinasse côté l'Etrat et d'une partie d'Hauteville qui vont être refaits. Le bitume de ces hameaux est réellement endommagé, voire même dangereux (cf. photo du Bostvironnois ci-contre).

Le coût est de 44 688,70 € HT pour environ 3 310 m² de bitume à refaire.

Comme ces deux dernières années, il a été décidé de ne pas confier le dossier à un maître d'œuvre ; les travaux seront suivis par les élus directement.

Parmi les offres reçues, c'est celle de l'entreprise COLAS qui a été retenue.

Pour ce qui est des subventions, le Département (FIC) devrait nous suivre à hauteur de 35 %. Malheureusement, nous venons d'apprendre que l'Etat (DETR) ne souhaite pas nous soutenir pour ce projet... A titre d'information, l'Etat nous avait accordé une subvention de 30 % il y a 2 ans, 22 % l'an dernier, et cette année, rien... quel dommage pour nos voiries !

Le reste à charge de la commune est très conséquent ! Malgré tout, la commune devrait réussir à financer ce projet grâce à ses fonds propres, sans avoir recours à un emprunt.



COUT : 44 689 € HT probablement subventionnés à 35 % par le FIC (Département)

Reste à la charge de la commune : 28 900 €

Entreprise : COLAS de Gerzat (63)

ENTRETIEN DES VOIES GOUDRONNEES

Des travaux d'entretien des voies goudronnées vont également être réalisés : comme toutes les années, les « nids de poules » vont être rebouchés à l'aide d'enrobé à froid. Ces travaux devraient être réalisés en Septembre 2025.

ENTRETIEN DES CHEMINS EMPIERRES

Pour poursuivre les efforts d'entretien des chemins empierrés, la « commission voirie » va prochainement se réunir pour déterminer quels chemins auraient le plus besoin d'être repris.



FACADE EGLISE

Nous envisageons de poursuivre les travaux de l'Eglise en lançant la tranche 2. Cette 2^{ème} tranche concerne les façades de l'édifice qui seront entièrement ravalées pour 174 862,81 € HT. Des entreprises de maçonnerie, de décors peints et de vitraux interviendront.

L'entreprise de maçonnerie procédera au ravalement de toutes les façades, sauf la partie sacristie.

L'entreprise de décors peints sera en charge de restaurer les décors peints extérieurs, façade ouest.

L'entreprise de vitraux devra, pour cette tranche, procéder à la réfection des calfeutrements des vitraux et à la restauration des anciens cadres.

Les dossiers de demandes de subventions pour cette tranche ont été déposés en décembre 2024. Nous avons sollicité la DRAC (Architectes des Bâtiments de France / Etat) pour 43 716,00 €, le Département pour 41967,00 € et la Région pour 52 458,00 €.

Nous sommes en attente de leurs retours. Les travaux ne seront lancés qu'après accord de tous les financeurs. Le solde, d'un montant de 36 721,00 € sera autofinancé par la commune.

COUT de la 2^{ème} tranche : 174 863 € HT (MO inclus)
probablement subventionnés à 79 % par la DRAC, le Département et la Région
Reste à la charge de la commune : 36 721 €

ENTREPRISES : Louis GENESTE de Clermont-Ferrand (63) pour la maçonnerie, Natacha AKIN de St-Martial (07) pour les décors peints et TRIFORIUM de Royat (63) pour les vitraux

Pour ce qui est de la tranche 3, qui concerne la restauration intérieure de l'édifice, nous pensons que les travaux ne seront pas lancés tout de suite car le coût est très important (360 676,68 € HT). Les futurs élus décideront de la suite donnée à ce projet.

REFECTION MUR CLOTURE CIMETIERE

L'année dernière, nous vous informions que le mur de clôture du cimetière présentait des signes de faiblesse importants. La couvertine (« toit » du mur), côté route, se désolidarisait complètement du mur en lui-même.

Nous avons fait réaliser plusieurs devis et c'est celui de l'entreprise TRONEL de Saint-Anthème qui a été retenu pour 8 339,20 €.

La couvertine existante va être démolie pour laisser place à une couvertine flambant neuve. Le mur, situé le long de la route, va être rejointé après piquage.

Ces travaux devraient être réalisés cet été.

Des dossiers de demandes de subventions ont été montés auprès du Département (FIC) et de l'Etat (DETR).

Comme pour la voirie, l'Etat a encore rejeté notre demande... Nous sommes en attente du retour du Département pour la demande FIC de 40 %.

COUT : 8 339 € HT probablement subventionnés à 40 % par le Département
Reste à la charge de la commune : 5 000 €
Entreprise : Maçonnerie TRONEL de Saint-Anthème (63)



FACADE ANCIENNE POSTE

Depuis la démolition de la Maison Rage, la façade de l'ancienne Poste n'est pas très esthétique, notamment au niveau de l'ancienne cheminée (cf : *photo ci-contre*). Plusieurs devis ont été demandés. Le coût avoisinerait les 8 000,00 € HT pour la réfection de la façade en question. Les autres façades ne seraient pas refaites.

Nous avons monté des dossiers de demandes de subventions auprès de plusieurs organismes. Notre dossier a été accepté par l'Etat dans le cadre de la DETR mais le Département (FIC) ne peut nous soutenir cette année pour ce projet...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si nous allons lancer ces travaux en 2025 ou en 2026... A suivre.

COÛT : 8 000 € HT subventionnés à 30 % par l'Etat
Reste à la charge de la commune : 5 600 €



RENOVATION ANCIENNE POSTE

D'ailleurs, en parlant de l'ancienne Poste, les élus s'interrogent quant à l'avenir de ce bâtiment. Que faire de cette bâtisse ? Pour l'instant, la balance pencherait plutôt pour la rénover pour en faire des logements. Mais rien n'est encore décidé ni acté.

Nous n'en sommes qu'au début de la réflexion.

Pour en tirer le meilleur parti, une entreprise va venir sur place. Plusieurs propositions devraient nous être faites.



TOITURE DES GITES

Un autre projet qui est discuté : celui de la toiture des gîtes.

Cette toiture est endommagée et présente des fuites lorsqu'il pleut. Cependant, celle-ci est en amiante et la seule solution semblerait de remplacer toute la couverture.

Des devis vont être demandés. Nous sommes en train de nous renseigner sur les possibles subventions auxquelles nous pourrions prétendre.

La suite des projets avec la prochaine équipe municipale 2026-2032...



COMMUNE / SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE

Comme la question nous est souvent posée, nous avons choisi de vous réexpliquer ici comment sont alimentées en eau les habitations de Saillant.



Les hameaux secteur Nord (Montpeloux, Le Crozet, Sabatier, Bichelonne, Merlonne, Puybouzon, Bostfranchet, Prasmel, Le Petit Garret, l'Etrat, Espinasse, Le Bostvironnois, Le Vert, Ratier et le Bourg) sont alimentés par les captages de la commune de Saillant.



Syndicat Intercommunal
d'Adduction d'Eau

HAUTEVILLE -
LA VALETTE

Ceux secteur Sud (Calmard, Saillantet, Lissonnat, Les Genestoux, Laffix, Le Mont, Hauteville, La Folléas, La Valette, Recuyer, Les Rondes) sont alimentés par les captages du SYNDICAT AEP HAUTEVILLE LA VALETTE.

D'ailleurs, ce syndicat alimente également une partie des hameaux de la commune de Viverols.

Yohann CARRET (2^{ème} adjoint de Saillant) est le Président du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE. Cyril HAUTEVILLE, élu à Viverols est le vice-Président. Michel ROCHE, Guy CHAZOT pour Saillant, Eric PICARD et

Gaétan MONNIER pour Viverols, sont les autres membres du Syndicat.

Les élus du SIAEP seront renouvelés en 2026, à la suite des prochaines élections municipales.

En plus de leurs contrats sur la commune, Didier et Christian sont embauchés sur le Syndicat pour 4,5 h par semaine. Idem pour Maëlle qui en est aussi la secrétaire 2 h par semaine.

TARIFS 2025

Pour le secteur du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m³ / 0,90 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Pour le secteur de la commune :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m³ / 0,85 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 €

TARIFS 2026

Pour le secteur du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m³ / 0,90 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Pour le secteur de la commune :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m³ / 0,90 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 €

REDEVANCES AGENCE DE L EAU



L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, établissement public du ministère chargé du développement durable, a modifié ses redevances à compter de la facturation 2025. Jusque-là, vous régliez 0,23 €/m³ correspondant à la « lutte contre la pollution ». Cette redevance a été supprimée et remplacée par 2 nouvelles : la redevance pour la « consommation d'eau » et la redevance pour la « performance des réseaux d'eau potable ».

La première sera facturée **0,33 €/m³** et la deuxième **0,02 €/m³**. Ces tarifs pourront être modifiés par l'Agence de l'Eau chaque année. A savoir que ces redevances sont obligatoires et comprises dans la facture que vous recevrez en fin d'année.

IMPORTANT



* Nous vous rappelons qu'il est **interdit** d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez la Mairie en amont afin que Christian ou Didier interviennent.

* Comme l'année dernière, ce sera Emilie qui effectuera tous les relevés de compteurs d'eau (Syndicat + commune). Merci de lui réserver le meilleur accueil. Merci également de rentrer votre chien svp.

REPRISE COMPETENCE EAU

La Loi NOTRe du 7/08/2015, modifiée par les lois du 03/08/2018 du 27/12/2019, prévoyait le transfert des compétences « eau potable et assainissement » à la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF), au plus tard, à la date du 01/01/2026.

Cependant, la Loi du 11/04/2025 a assoupli la gestion des compétences « eau » et « assainissement » et a mis fin à l'obligation de leur transfert aux communautés de communes.

Cet assouplissement nous permet de garder, pour l'instant, ces compétences, et nous en sommes rassurés !

En effet, nous étions inquiets quant à l'avenir du service rendu ; nous avons peur que les délais de réparation de fuite soient longs, que les prix augmentent trop, etc.

Pour l'instant, nous conservons donc ces compétences telles qu'elles sont et nous verrons ce qu'il en est à l'avenir... Peut-être pourrions-nous envisager une fusion entre la commune et le SIAEP ? L'avenir nous le dira...

EAU de la COMMUNE

TRAVAUX FUTURS

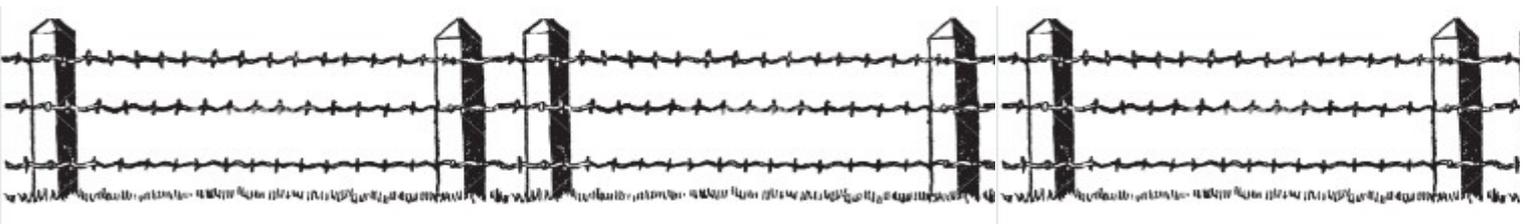
CLOTURE CAPTAGE DES CLOS :

Il n'y a pas de travaux prévus sur les canalisations d'eau potable cette année pour la commune (sauf fuites imprévues).

Cependant, la commune est en train d'acquérir une partie d'une parcelle située à proximité du captage des Clos car la source de celui-ci ne se trouve pas sur une parcelle dont nous sommes propriétaires (nous sommes propriétaires de toutes les autres parcelles autour).

Une fois cette parcelle acquise, nous pourrions faire clôturer ce captage qui est le dernier à ne pas l'être.

Le montant de ces travaux de clôture a été estimé à 7 000 € HT. Ils devraient être subventionnés à hauteur de 40 % par le Département du Puy-de-Dôme.



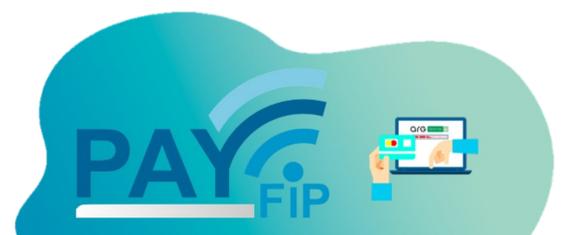
PAIEMENT DES FACTURES

Comme toutes les années, les factures d'eau seront éditées fin Novembre - début Décembre.

Malheureusement, le chèque sera toujours le seul moyen de paiement proposé aux habitants du Bourg et de Merlonne. En effet, il est impossible à la Trésorerie de traiter un autre mode de paiement pour les factures qui ont à la fois de l'eau et de l'assainissement ; nous en sommes désolés.

Pour les autres habitants du secteur Nord, vous pourrez aussi régler par carte bancaire sur le site <https://www.payfip.gov.fr/>

Concernant les habitants du secteur Sud qui dépendent du SIAEP, 2 autres moyens de paiement vont vous être proposés (voir page suivante).

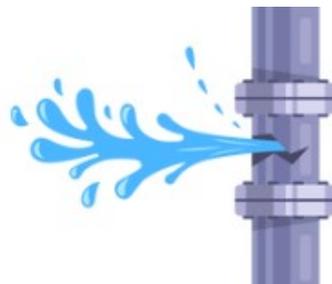


EAU du SIAEP HAUTEVILLE-LA VALETTE

TRAVAUX FUTURS

REFECTION RESEAU - MOULIN D'HAUTEVILLE / SAILLANTET :

Les canalisations d'eau potable se trouvant entre le Moulin d'Hauteville et Saillantet sont en très mauvais état et fuyardes. De mémoires d'hommes, certains tuyaux seraient calés par des morceaux de bois... De plus, certaines ventouses sont vétustes et hors d'usage.



Le SIAEP Hauteville la Valette a donc décidé de refaire cette partie du réseau.

Un maître d'œuvre a été choisi pour monter le projet pour 5 800,00 €.

Un appel d'offres pour les travaux a été lancé et c'est celle de l'entreprise DUMEIL TP qui a été retenue comme étant la mieux-disante pour 106 452,00 € HT.

Environ 1400 ml de canalisations seront remplacées. Les pièces composant le regard de Saillantet seront remplacées par des pièces plus modernes. Un flotteur sera installé dans le château d'eau de Laffix afin de stopper le gaspillage d'eau traitée. Enfin, un regard compteur sera installé à la jonction entre l'ancienne et la nouvelle canalisation afin de contrôler les éventuelles déperditions d'eau.

Le tracé de la nouvelle canalisation ne sera pas tout à fait le même ; les autorisations de passage des propriétaires concernés ont été réceptionnées.

Les travaux devraient débuter cet automne.

Ils seront subventionnés à hauteur de 35 % par le Département. Il n'y aura pas de soutien de l'Agence de l'Eau.

Le SIAEP va contracter un emprunt pour régler le reste à charge.

COUT : 112 252,00 € HT (MO comprise) subventionnés à 35 % par le Département

Reste à la charge du SIAEP : 73 000 €

ENTREPRISES : DUMEIL TP d'Ambert (63) pour les travaux et SECAC d'Issoire (63) pour la maîtrise d'œuvre

PAIEMENT DES FACTURES

Pour les habitants du secteur Sud dépendant du SIAEP, vous pourrez désormais payer vos factures en espèces, sans avoir besoin de vous rendre à Ambert !

Il vous suffira de vous rendre dans un bureau de tabac partenaire, d'y scanner le code barre de votre facture et de remettre vos espèces à votre buraliste !

Voici une liste non exhaustive des buralistes les plus proches, permettant ce type de paiement : Le Bourricot gris à Viverols, Le Tabac-Pressé Place de l'Aubepin à Saint-Anthème, le Tabac Godefroy à Usson-en-Forez, etc. Vous pouvez retrouver toute la liste de ces commerces sur <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>



Pour ce qui est du paiement par chèque, nous n'avez plus besoin de noter l'adresse où l'envoyer et d'attendre plusieurs semaines pour qu'il soit encaissé. Vous devrez seulement joindre le nouveau talon de paiement à votre chèque et envoyer le tout au centre d'encaissement d'Yvelines. Gain de temps assuré !

Enfin, vous pourrez toujours régler par carte bancaire via payfip : <https://www.payfip.gouv.fr/>

Partie à détacher en suivant les pointillés

Talon de paiement
à joindre à votre chèque

*
€

Référence facture : 2025-00

Montant en euros : 55.00 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

STATION D'EPURATION DE MERLONNE



Comme la station de Merlonne était hors service, il a été décidé en 2024 de relier les réseaux concernés à la station du Bourg via une pompe de relevage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Dumeil début 2025. L'ensemble a été mis en service le 04 avril dernier.

Les travaux ont coûté 67 107,00 € HT, auxquels il faut ajouter les honoraires du maître d'œuvre de 4 900,00 € HT et les frais de raccordement électrique auprès d'Enedis pour 1382,40 € HT.

Le Département nous a soutenus à hauteur de 35 % mais l'Agence de l'Eau a rejeté notre demande.

La commune a contracté un emprunt de 47 000 € pour régler le reste à charge.

COUT DES TRAVAUX : 73 389 € HT (pour le raccordement sur les réseaux du bourg et la mise en place d'un poste de refoulement + collecteur de refoulement + maîtrise d'œuvre + raccordement Enedis) subventionnés à 35 % par le Département

Reste à la charge de la commune : 47 703 €

Entreprise : DUMEIL TP d'Ambert (63) / Maîtrise d'Œuvre : SECAE d'Issoire (63)

TARIFS

Il faut savoir que le budget assainissement ne s'équilibre pas. Il y a plus de dépenses que de recettes.

Voici les tarifs pour les deux prochaines années :

FACTURATION 2025 :

De 1 à 120 m³ : 1.00 euro le m³

Au-delà de 120 m³ : 0.60 euro le m³

Abonnement : 60,00 €

FACTURATION 2026 :

De 1 à 120 m³ : 1.05 euro le m³

Au-delà de 120 m³ : 0.65 euro le m³

Abonnement : 60,00 €

Seuls les habitants raccordés aux réseaux d'assainissement collectifs sont concernés.

A savoir que l'Agence de l'Eau a également modifié ses redevances à compter de la facturation 2025 : vous serez facturés 0,084 €/ m³ pour la « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour 2025. Ce montant évoluera toutes les années.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Savez-vous que vous pouvez prétendre à une subvention pour la réhabilitation à neuf de votre système d'assainissement individuel ? Pour connaître votre éligibilité, contactez Aurélie RIBES du service SPANC de la Communauté de Communes qui répondra à toutes vos questions (04.73.82.76.95).

Adressez-vous également à ce service pour faire contrôler votre système en cas de transactions immobilières, etc...

+ d'infos sur <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/eau-et-assainissement/le-spanc/>

EVENEMENTS 2024-2025

Depuis l'édition 2024 du bulletin, plusieurs évènements organisés par la Mairie ont eu lieu !

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 17 novembre 2024, une gerbe a été déposée par les enfants sur le Monument aux Morts afin de commémorer le 106^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et pour tous les combattants.

Nous remercions les représentants des Anciens d'Algérie, les pompiers, les enfants, les habitants... d'avoir participé à cette cérémonie. Un pot a ensuite été offert aux participants, servi au Relais des Orgues.



VOEUX DU MAIRE

La cérémonie des Vœux 2025 a eu lieu le 11 Janvier.

Monsieur le Maire a fait un bilan de l'année 2024 et présenté les projets 2025. Il en a profité pour remercier toutes les personnes présentes, les associations, les commerces, le personnel, les pompiers, les gendarmes, et toutes les personnes qui œuvrent pour notre commune.

Les habitants et les élus ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



19EME FESTIVAL DE MONTPELOUX

Le 26 Juin dernier a eu lieu la soirée de lancement du festival du Volcan de Montpeloux - édition 2025. Ce formidable festival, créé il y a 19 ans, attire foule de spectateurs chaque année ! Ce qui fait sa force ? L'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour son fonctionnement.

Le pot d'ouverture s'est déroulé, comme l'an dernier, à la salle des fêtes de Saillant. Il a été servi par certains élus et les bénévoles du festival.

D'ailleurs, - en parlant de bénévoles - si vous souhaitez rejoindre cette équipe motivée, passionnée et chaleureuse, n'hésitez pas à contacter la

Communauté de Communes au 04.73.72.39.43. Il y en a pour tous les goûts : aide au choix de la programmation, diffusion des programmes, installation du matériel, préparation des repas et hébergement des artistes et techniciens, etc. N'hésitez plus !

Pour ce qui est de la programmation, des spectacles multiples et variés vous sont proposés : théâtre, musique pop, chansons folk, cirque, chant lyrique...

En cas de pluie, le gymnase de Saint-Anthème vous accueillera dans ses gradins.



Photo : Daniel MARCHAND

VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE



Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement d'Ambert, Mireille Higinen-Bier, nous a fait l'honneur de venir visiter notre belle commune fin Juin.

Au programme : échanges avec les élus et visite des endroits incontournables de la commune.

Sa visite s'est clôturée autour d'un verre partagé au Relais des Orgues.

Nous la remercions pour son intérêt porté à notre territoire, ainsi que pour sa sympathie et son écoute tout au long de ce moment d'échanges.

INAUGURATION DE LA ZONE DE LOISIRS

C'était il y a quelques jours... Le 12 Juillet dernier a eu lieu l'inauguration de notre nouvelle zone de loisirs de Fangody.

Monsieur Michel Sauvade, conseiller Départemental, nous a fait l'honneur d'assister à cette journée.

Tous les équipements ont été présentés aux habitants venus nombreux.

Un pot a ensuite été servi sur place, sous un chapiteau monté et décoré pour l'occasion.



EVENEMENTS 2024-2025

Plusieurs évènements sportifs ont aussi traversé notre commune cette année !

TOUR AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Le 11 Mai, les coureurs de la nouvelle course cycliste « Tour Ambert Livradois Forez » ont parcouru les routes Saillantaises ! Venant d'Eglisolles, les Féminines ainsi que les jeunes hommes de moins de 18 ans se rendaient sur la Chaulme. Nous remercions les nombreux bénévoles de la commune présents aux différentes intersections pour sécuriser les cyclistes !

TRAIL DU HAUT-FOREZ

Le 22 Juin, nos sentiers ont accueilli les coureurs - cette fois à pied - du Trail du Haut Forez ! Ils ont pu arpenter les jolis coins de notre commune comme le Volcan du Montpeloux ou la Cascade du Creux de L'Oulette !

RAND AUVERGNE

Le 29 Juin, comme depuis plusieurs années, ce sont des motos cross qui ont pu parcourir notre commune à l'occasion de la Rand'Auvergne !

CYCLO LES COPAINS

Le 5 Juillet, c'est une nouvelle fois une course de vélo qui a traversé notre commune ! La cyclo LES COPAINS faisait son grand retour à Saillant ! Pour celle-ci, les coureurs descendaient de la Chaulme pour partir sur Eglisolles ! Là encore, merci aux nombreux bénévoles de Saillant présents sur place !

Notre commune plaît beaucoup ; elle attire les sports les plus variés, et divertit petits et grands ! Merci à tous les supporters venus les encourager !



ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

EFFECTIF : 56 élèves au sein du RPI (17 à Eglisolles, 19 à Saillant et 20 à Viverols).

REORGANISATION DES CLASSES :

Cette année scolaire a été marquée par un changement important ! La classe de Grande-Section, habituellement à Eglisolles, a intégré l'école de Saillant en plus des CP et des CE1.

Ce changement de répartition a été décidé afin d'homogénéiser les effectifs sur les 3 écoles du RPI. Sans cette modification, nous aurions accueilli seulement 10 enfants et Eglisolles en aurait accueilli 26...

Du matériel a été acheté pour accueillir ces enfants de maternelle au mieux : marchepieds pour accéder aux éviers, tapis, tours de rangement...

La commune d'Eglisolles nous a aussi mis à disposition des petits bureaux.

De même, les tables de cantine ont été aménagées pour eux. Comme ils étaient plus petits, les tables à « hauteur normale » étaient trop hautes pour leur permettre de manger convenablement. Les élus ont alors coupé les pieds de certaines tables en bois qui étaient endommagées. Ils leur ont refait une beauté en les ponçant et les repeignant.

Enfin, un bac à sable a été installé dans la cour, pour leur plus grand bonheur.

Pour ce qui est du personnel, Emilie a intégré la classe 3 h par jour pour accompagner la maîtresse toute l'année. Les frais correspondants à l'augmentation du nombre d'heures d'Emilie ont été répartis entre les 3 communes du RPI.



GARDERIE :

Comme depuis plusieurs années, la garderie a lieu à l'école de Viverols (matin de 7h50 à 8h50 et soir de 16h45 à 18h) ou à l'école d'Eglisolles (seulement le matin de 8h à 8h50). Les enfants inscrits au ramassage scolaire rejoignent ensuite l'école de Saillant via le bus. Pour que la garderie soit gratuite pour tous les enfants du RPI, les frais sont répartis entre les 3 communes.

REPAS :



Dans une cuisine flambant neuve, les bons petits plats « maison » sont fabriqués sur place par Françoise. Les repas sont toujours pris à la salle « jaune » afin de limiter les coûts de chauffage.

Le maximum de matières premières est acheté au Relais des Orgues (fruits, légumes, pain...). La viande provient de la boucherie Courtinat de Viverols qui nous livre chaque semaine.

Des repas à thèmes ont été proposés toute l'année (Halloween, Noël, chandeleur...). Françoise leur a même préparé un pique-nique le dernier jour de l'année scolaire ! (cf. photo ci-contre).

BIBLIOTHEQUE :

Une semaine sur deux, les enfants participent à un après-midi lecture à la bibliothèque (animé par Danièle et Nicole). Ils en repartent avec un livre qu'ils emmènent chez eux pour le découvrir en famille. Ils le rapportent ensuite lors de l'animation suivante pour en emprunter un autre. Le dernier vendredi avant Noël, des pastels secs, un carnet de croquis et un tote bag leur ont été offerts.

ACTIVITES DIVERSES :

Toute l'année, les enfants ont participé à de multiples activités : séances de cinéma à Usson-en-Forez, séances de Handball dans la salle des fêtes, et plein d'autres dont vous trouverez le détail juste après !



MELI-MELO DES ACTIVITES ACCOMPLIES CETTE ANNEE A L'ECOLE !

DANSE TRADITIONNELLE : Le 21 novembre, les enfants ont participé à une rencontre inter-école à Ambert sur le thème des danses traditionnelles. (transport pris en charge par l'APE).



DESSIN AU PASTEL : Les enfants ont eu la chance de recevoir à l'école, Alex Godard, auteur-illustrateur professionnel.

Il leur a montré et appris à dessiner au pastel. Cette intervention a été organisée par Mélanie du service lecture publique d'ALF.

Expérience très enrichissante pour eux qui découvraient ce nouveau mode de coloriage !



MUSIQUE : Comme ces trois dernières années, la commune a financé 10 séances d'intervention musicale (coût pour la Mairie : 600 € pour les 10 h).

Cécile BREUIL, professeure de musique et directrice de l'école de musique de la Communauté de communes, est intervenue cet hiver pour faire découvrir plusieurs instruments de musique aux enfants et leur apprendre tout un panel de chansons !



Celles-ci ont pu être présentées aux résidents de l'EHPAD de Viverols le 19 décembre après un repas intergénérationnel partagé ensemble.

Cécile est revenue en Mai pour préparer la belle kermesse qui a eu lieu début Juin.



PISCINE : Les enfants se sont rendus 8 fois à la piscine d'Ambert ce printemps. Comme l'an dernier, ils y allaient 2 fois par semaine pour faciliter l'apprentissage (méthode condensée) (coût pour la Mairie : 470 € pour les entrées à la piscine et le maître-nageur / 840 € pour le transport).



ATHLETISME ET JUJITSU : Le 14 mars dernier, les enfants se sont rendus à Ceyrat pour découvrir le jujitsu. Ils y ont rencontré Séverine Nébié, multiple championne du monde de jujitsu. L'après-midi, ils ont ensuite pratiqué de l'athlétisme au stadium Jean Pellez d'Aubièrre (transport par l'APE).



GOUTERS D'ANNIVERSAIRE : Tous les mois, les enfants ont confectionné de succulents gâteaux pour que les copains nés pendant le mois en question puissent souffler leurs bougies ! Un excellent moment de convivialité entre-eux !



VOYAGE DE 3 JOURS : Plusieurs années que ce n'était pas arrivé... Les enfants ont pu partir 3 jours en classe découverte sur le thème des volcans et traditions ! Au programme : visite de Clermont-Ferrand, découverte du Puy-de-Dôme en petit train, Vulcania, Randonnée au Puy de Chambourguet, Lac Pavin et Château de Murois ! Ils étaient logés à Super Besse. Ils sont revenus avec des souvenirs plein la tête, émerveillés par tout ce qu'ils avaient vu !

Ce beau voyage a coûté 11 650 € à l'APE ; les familles ont participé à hauteur de 25 € par enfant, et les 3 communes ont soutenu le projet par une participation de 350 € chacune.



ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

EFFECTIF : A compter de la rentrée, la répartition des classes reprendra à la normale. Saillant accueillera seulement les CP et les CE1 comme auparavant. L'effectif total du RPI devrait être stable (21 enfants à Eglisolles, 13 à Saillant et 20 à Viverols).

Pour la rentrée 2026, il semblerait qu'il soit à nouveau nécessaire de modifier la répartition des classes. En effet, 2 grosses classes se suivent : les enfants nés en 2019 sont 8 et ceux nés en 2020 sont 12... A voir comment tout ça s'organise l'an prochain.

EQUIPE ENSEIGNANTE : Marie-Catherine RIVAT assurera, à temps plein, l'enseignement à Saillant. Comme la classe de Grande-Section ne sera plus ici, Emilie n'accompagnera plus Marie-Catherine en classe. Elle assurera seulement le service des repas de la cantine avec Françoise.

A compter de la rentrée, les maîtresses des 3 écoles seront à temps complet.

PROJETS : La Mairie a réinscrit l'école de Saillant à un cycle musique de 10 séances. Ce cycle sera toujours animé par un professeur de l'école de musique d'ALF (coût pour la Mairie : 60 € de l'heure). De plus, les enfants participeront à nouveau à un cycle natation de 8 séances à la piscine d'Ambert.

CANTINE : Conjointement avec les communes de Viverols et d'Eglisolles, il a été décidé d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,45 € à compter de la rentrée. Les parents pourront régler la facture par chèque, par carte bancaire sur Internet, en espèces chez les buralistes agréés (le Bourricot gris à Viverols, le Tabac Godefroy à Usson en Forez) ou par prélèvement automatique.

VIE MUNICIPALE

FLEURISSEMENT

Les rosiers plantés lors de l'aménagement du bourg s'épanouissent et se font remarquer par tous ! Vous avez vu comme ils ont pris de l'ampleur ? Magnifiques !

Ils sont désormais entretenus par le personnel communal.

Par ces quelques lignes, nous remercions toutes les personnes qui participent à ce que notre bourg et nos hameaux soient attrayants : arrosage des différentes fleurs, balayage, désherbage, entretien des abords des poubelles et des panneaux d'affichage... UN GRAND MERCI A TOUS !



BIBLIOTHEQUE

Une pensée pour Thérèse CALMARD, décédée en Octobre 2024, une bénévole assidue au développement de la bibliothèque par sa présence, ses idées et son volontariat pour couvrir les livres avec soin.

742 livres ont été empruntés à Saillant ces 12 derniers mois :

- * 50 % à des personnes majeurs
- * 25 % à des enfants
- * 25 % aux scolaires



Le 17 décembre 2024, les enfants scolarisés à Saillant ont reçu un cadeau : une boîte de pastels secs, un carnet à dessin, un sac en tissu, sans oublier quelques friandises (cf. photo ci contre).



Une journée portes-ouvertes a eu lieu le dimanche 27 avril 2025 : matinée lecture accompagnée d'un guitariste, suivie d'une séance de maquillage.

De nouveaux livres seront achetés suite à une enveloppe de 400 Euros donnée par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez.

Pour rappel, tous les habitants de Saillant ou d'autres communes, en résidence principale ou secondaire, peuvent s'inscrire le dimanche matin pendant la permanence de 10h à 11h30. Cette carte d'adhérent permet les prêts gratuitement et donne la possibilité d'un tarif réduit au festival du Volcan de Montpeloux.

COLIS DE NOEL

Ce Noël 2024 n'a pas failli à la coutume. Nos aînés se sont vus remettre le traditionnel colis de fin d'année, bien garni des produits de nos commerces locaux, Le Relais des Orgues et le Droublieï.

13 couples, 15 femmes, 20 hommes, sans oublier nos 5 résidents en maison de retraite ont pu en bénéficier (coût : 1 540 €).

En espérant avoir satisfait le plus grand nombre, nous leur souhaitons un très bel été.



DECORATIONS DE NOEL

Début Décembre, les élus se sont réunis pour installer les décorations de Noël dans le bourg.

Nous remercions toutes les personnes qui décorent leur maison et les hameaux (bachats, croix...) afin que notre commune brille de mille feux ! Continuez ainsi !



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune a fait l'objet d'un recensement en début d'année 2025 ; il en ressort une population de 335 habitants (en attente de confirmation par INSEE) contre 306 habitants au dernier recensement de 2019. La proportion des résidences principales et secondaires serait similaire.

On ne peut que se réjouir de cette progression constante depuis 2004 (où l'on comptait 275 habitants) après plus d'un siècle et demi de baisse continue d'un recensement à l'autre ; preuve que notre commune est attractive !

A noter que la barre des 300 habitants est très importante pour le calcul des dotations de l'Etat versées aux communes pour leur permettre de faire face aux charges de fonctionnement.

Nous vous remercions tous de votre participation, et de l'accueil que vous avez réservé à Emilie et Maëlle, nos agents recenseurs !

Le prochain recensement de la population devrait avoir lieu dans 5 ans.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI)

Début 2024, la Communauté de Communes a consulté les communes de la Vallée de l'Ance pour savoir si elles souhaitent poursuivre la révision du PLUI et de son règlement. La majorité des maires de la Vallée s'est prononcée favorablement, compte-tenu du travail déjà fait, et ce malgré une diminution de 40% de la surface constructible sur l'ensemble de la Vallée de l'Ance (-42% pour SAILLANT, de 2,86 ha à 1,65 ha) et du rejet de beaucoup de nos demandes.

Suite à ces différends entre communes et cabinet d'études « urbanisme », plusieurs réunions ont été nécessaires pour que des corrections de zonage soient faites afin que ce PLUI soit compatible avec les instances supérieures (SCOT, etc.). L'enquête publique devrait être lancée sur le premier semestre 2026.



FIBRE



L'intégralité de notre commune devait être raccordée à la fibre optique fin 2025 ; malheureusement, les travaux ont pris du retard et il se pourrait que notre commune ne soit raccordée que courant 2026.

Nous faisons notre possible pour que ces délais soient tenus, et ne manquerons pas de vous tenir informés.

(Pour rappel, la moitié Nord de la commune ainsi que le bourg sont déjà raccordés ; il manque, à ce jour, la moitié Sud).

CARTE NATIONALE D IDENTITE

Depuis quelques années, il n'est plus possible de faire renouveler sa carte d'identité dans notre Mairie. En effet, l'Etat n'a pas fourni aux petites collectivités le matériel permettant de scanner les empreintes digitales de chacun.

Voici les Mairies les plus proches qui sont habilitées : Craponne-sur-Arzon, Saint-Bonnet-le-Château, Arlanc, Ambert, Montbrison...

Vous pouvez la faire renouveler dans un autre département sans problème.

Pour ce faire, vous devrez prendre rendez-vous sur le site de la Mairie en question et vous devrez pré-remplir un questionnaire sur le Web.

Si vous n'avez pas accès à Internet, prenez contact avec eux par téléphone pour leur expliquer la situation.



DEMANDES D URBANISME

Si vous souhaitez déposer une demande de permis de construire, de déclaration préalable... vous pouvez le faire en ligne sur le site

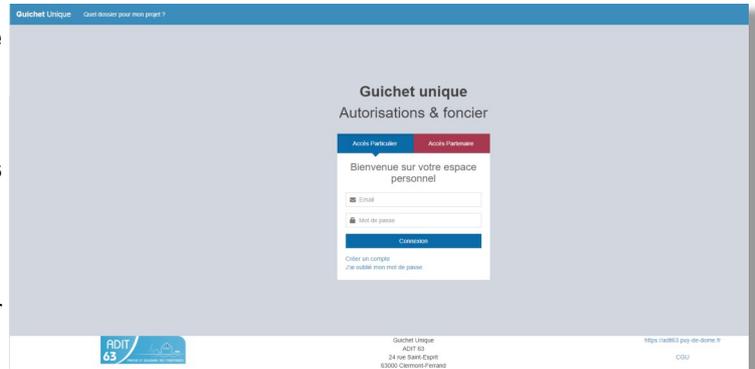
<https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

Une fois votre compte créé, il sera très facile d'y déposer vos documents scannés.

La réponse vous sera indiquée sur ce site directement.

Bien sûr, si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez encore déposer vos demandes en Mairie.

D'ailleurs, nous profitons de cet aparté pour vous rappeler que vous êtes tenus de déposer un dossier de déclaration préalable (DP) pour tous travaux dans vos logements (réfection toiture, ouverture de fenêtres...). Pour les travaux plus importants, il est nécessaire que vous déposiez un permis de construire.



CADASTRE

Il est possible de consulter le cadastre en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site www.ambertlivradoisforez.fr / rubrique SIG / Portail Grand Public / Accéder à l'application.

Cependant, vous ne pourrez pas retrouver le nom des propriétaires ; seules les Mairies y ont accès.

Pour faciliter vos recherches, nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de noms de propriétaires par mail à sailant.mairie@orange.fr plutôt que par téléphone.



PANNE DE COURANT

Si vous êtes privés d'électricité après une intempérie, vous pouvez retrouver des informations sur la panne en cours en vous connectant sur le site : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Vous renseignez le nom de la commune et vous allez voir apparaître la carte de Saillant avec les différents secteurs en panne. Vous aurez alors des informations sur l'heure de retour à la normale.



SERVICES A LA PERSONNE

COVOITURAGE SOLIDAIRE

Depuis ce printemps, un Transport d'Utilité Sociale (TUS) s'est mis en place. Il s'agit d'un covoiturage solidaire qui permet d'aller chercher les personnes chez elles et de les transporter où elles le souhaitent, propriétériement sur le territoire d'Ambert Livradois Forez.

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : courses diverses, visites à un proche, rendez-vous médicaux...

Pour chaque trajet, le bénéficiaire participe à l'indemnisation financière du conducteur (ex : trajet de moins de 15 km : 2€).

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou avoir plus de renseignements, contactez le 07.79.77.28.71 !

Ce nouveau service recherche aussi de nouveaux bénévoles pour réaliser les trajets ! N'hésitez pas !



RETOUR A DOMICILE



Vous ou vos proches sortez d'hospitalisation ? Vous avez besoin de coordonner vos différents intervenants lors de votre retour à domicile ? Contactez le CPTS de Craponne-sur-Arzon.

Ils vous aideront à mettre en place les soins infirmiers, le kinésithérapeute, le matériel médical, les aides-ménagères, vous mettront en contact avec une assistance sociale...

Service gratuit.

Numéro à contacter : 07.87.51.31.42.

AIDES-MENAGERES

Si vous n'arrivez plus à effectuer vos tâches ménagères ou préparer vos repas, vous pouvez contacter le SIVOM de la Vallée de l'Ance au 04.73.95.99.06. qui vous mettra à disposition des aides-ménagères pour vous épauler dans vos tâches quotidiennes ou qui vous livrera vos repas chauds les midis. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour plus de renseignements.



ESPACE FRANCE SERVICES DE VIVEROLS

Besoin d'aide pour n'importe quelle tâche administrative ? Contactez l'espace France Services de Viverols qui vous orientera au mieux !

ESPACE FRANCE SERVICES

Accompagnement dans toutes vos démarches administratives ou démarches en ligne (ex : **déclaration de vos biens immobiliers**) / Photocopies / Accès Internet...

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Place de l'Eglise—VIVEROLS :
04.73.95.36.40.

MISSION LOCALE

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.82.05.88

SERVICE DES IMPOTS

Les jeudis après-midi de 14h à 17h, soit sur RDV, soit en flux

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.95.36.40

ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.82.55.20

LE RELAIS DES ORGUES

Voilà un an que Gaëlle et Stéphane ont repris le commerce local ! En plus de ce qui se faisait déjà, de nouveaux services sont proposés ! Coiffeur un jeudi par mois, établissement de cartes grises, poulet rôti le dimanche matin, etc !

Voici quelques lignes rédigées par leurs soins :



« Bienvenue au Relais des Orgues, votre commerce de proximité préféré !

Nous sommes plus qu'un simple magasin, nous sommes un lieu de rencontre et de partage.

Notre épicerie est remplie de produits frais et locaux tandis que notre boulangerie vous propose des pains et des pâtisseries maison.

Après une longue journée, rejoignez-nous au bar pour un verre ou au restaurant, à midi, du mardi au vendredi, pour un repas délicieux.

Nous sommes également votre point de vente pour le gaz, les services postaux et les cartes grises.

Le 1^{er} samedi de chaque mois, nous vous proposons de délicieuses pizzas cuites au feu de bois et tous les dimanches vous pouvez commander nos poulets fermiers rôtis.

Nous organisons également de nombreuses soirées que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook : Le relais des Orgues.

Mais ce qui fait vraiment la différence chez nous, c'est l'ambiance conviviale.

Nous nous efforçons de créer un espace chaleureux où vous vous sentez comme chez vous.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte et à nous rejoindre.

Nous sommes ouverts du mardi au dimanche, de 07h à 20h.

Nous avons hâte de vous accueillir au Relais des Orgues ! »

LE DROUBLIEI

Notre commune a aussi la chance d'avoir un restaurant réputé pour ses délicieuses raclettes et fondues sur son territoire !

« L'Auberge le Droubliei vous accueille, depuis bientôt 40 ans, dans une ferme restaurée et un cadre champêtre, avec une vue panoramique sur la Vallée de l'Ance.

Nadège et Philippe vous proposent leurs spécialités, entre autre la raclette et la fameuse fondue à la fourme. Ils ont à cœur de valoriser les produits du terroir, mais également de vous faire passer un bon moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une petite boutique vous propose également des produits locaux ».



Photos fournies par Le Droubliei

DECHETS

Vous avez sûrement dû le lire dans le journal des déchets distribués dans vos boîtes aux lettres début Juillet : la Communauté de Communes a pu acter **une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** ! Quelle bonne nouvelle !

Cela a pu être possible parce que les habitants d'Ambert Livradois Forez trient de mieux en mieux leurs déchets !

Continuez ainsi !

SAILLANT C'EST :

- 4 COLONNES A VERRES (Fangody, Lissonnat, Le Crozet et Hauteville)
- DES BACS JAUNES DANS TOUS LES HAMEAUX et à FANGODY
- UNE ZONE DE COMPOSTAGE PARTAGE DERRIERE LE FOUR A PAIN

Pour ce qui est de la colonne à vêtements, notre dossier est stoppé pour l'instant car, comme vous avez dû en entendre parler dans les médias, les stocks de vêtements sont saturés, plus personne ne sait comment les éliminer... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous en saurons davantage.

ZOOM SUR LES POUBELLES JAUNES :

N'oubliez pas qu'il est interdit :

- * De jeter vos emballages dans des sacs épais et non transparents (sacs jaunes disponibles en Mairie ou en déchetterie)
- * D'imbriquer, emboîter les emballages entre-eux
- * De jeter les essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier
- * De jeter les objets en plastique (jeux d'enfant, ustensile de cuisine...)

Bacs jaunes : 4 petites erreurs fréquentes et pourtant facilement évitables

Jeter dans des sacs épais ou non transparents

Ces sacs ne permettent pas de voir au travers ou ne peuvent pas être ouverts par les machines du centre de tri, alors que leur contenu aurait pu être recyclé. Quel dommage !

Seuls les sacs jaunes transparents fournis gratuitement par Ambert Livradois Forez peuvent être utilisés.

À retrouver en mairie, dans les espaces France Services, en déchetterie et et au service Déchets à Ambert.

Astuce

Transportez vos emballages dans votre sac de croquettes ou de granulés mais videz-le entièrement dans le bac jaune avant de le déposer.

Imbriquer, emboîter les emballages

Les petits emballages dans les gros, l'opercule au fond du pot de yahourt, ou encore la poche plastique dans le cubi de vin... Il est primordial de ne pas les imbriquer et de séparer les matières.

Vous pensez bien faire en emboîtant et en compactant les emballages, mais les machines du centre de tri ne parviennent pas à les séparer.

Les essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier

Ils sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Or, leurs fibres sont trop courtes pour être recyclées.

Vous pouvez les mettre en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.

Les objets en plastique

Souvent, nous associons « bac jaune » et « plastique ». Or, le bac jaune est uniquement réservé aux emballages (qu'ils soient en plastique, en acier, en alu, en papier ou en carton). Des objets comme une crosse en plastique rigide, un jouet pour enfants ou encore une passoire ne sont pas des emballages et doivent être apportés en déchetterie.

NOUVEAU

Une benne spécifique pour les plastiques durs a été

Pour savoir quel type de poubelle est vidé chaque semaine, voici le calendrier de ramassage :

Calendrier de tournée 2025

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 S	1 S	1 M 14	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 M 40	1 S	1 L
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M 27	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M 23	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	6 S	5 S	5 L	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M 2	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M 15	9 V	9 L	9 M 28	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	7 12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M 3	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M 29	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 S
19 D	19 M	8 19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M 21	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M 4	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M 17	23 V	23 L	23 M 30	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M 26	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V
26 D	26 M	9 26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M 35	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 22	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M 5	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M 18	30 V	30 L	30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 M	31 J	31 D	31 J	31 V	31 L	31 M	31 L

ordures ménagères
tri
pas de ramassage (jours reportés en autre jour)

Et voici les horaires des déchetteries locales pour ce qui ne se jette pas dans les poubelles vertes, jaunes ou dans le composteur :

DECHETTERIES

VIVEROLS : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

SAINT-ANTHEMÉ : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

CLUB DU 3EME AGE

- L'association a repris **ses activités** le mercredi 04 Septembre 2024.

- Le 09 Octobre 2024, un **excellent repas** a réuni, à l'Auberge du Marais de la Chapelle en Lafaye, 27 personnes.

- Le 18 Décembre 2024, dégustation de la **bûche de Noël** (19 personnes) suivie le 8 Janvier 2025 par la **Galette des Rois** (16 personnes).

- Le 12 Février 2025, **Assemblée Générale de l'Association** - 26 membres présents sur 31. Le Président évoque les activités 2024 depuis l'AG du 14.02.2024 et la Trésorière présente le rapport financier approuvé à l'unanimité. Un mini solde positif pour l'année 2024 sans avoir eu à puiser dans les réserves.

- Le dimanche 2 Mars 2025, **Concours de belote**. Un succès relatif avec 60 joueurs soit 30 doublettes, mais un honnête bénéfice d'environ 640 €.

- Le 19 mars, **repas du chevreuil** au restaurant l'Entracte à Saint-Bonnet-le-Château, 26 participants satisfaits du menu et de leur « journée ». Merci à la chasse.

- Nous avons terminé le début d'année 2025 par un **casse-croûte** copieux et excellent le 25 Juin dernier. Nous avons, entre-autres, dégusté les terrines de chevreuil. Merci à tous ceux qui ont œuvré et participé au bon déroulement de ce repas.

Nous reprendrons nos activités le 3 Septembre prochain.

Avant de terminer cette rubrique, il me faut évoquer ceux qui nous ont quittés depuis la parution du bulletin 2024. L'association a été très affectée par la disparation de 5 de ses membres ou anciens membres :

- * Thérèse CALMARD à l'âge de 90 ans le 20.10.2024 ; secrétaire de l'association de 1997 à 2014, reconnaissance à son travail !
- * Yvette BACHELARD à l'âge de 88 ans le 06.11.2024. Elle était rentrée à la maison de retraite de St Pal
- * Raymonde GARRIER à l'âge de 87 ans, adhérente très régulièrement présente au sein de l'association ; elle est partie le 08.01.2025
- * Hospitalisé à Ambert, Benoît BERNARD, Trésorier adjoint du Club, âgé de 87 ans, est décédé le 09.04.2025
- * Solange BORY, née CARRET, est décédée le 30.05.2025 à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 3 Juin dernier. Elle a paticipé pendant quelques années à nos activités.

A nouveau, nos plus sincères condoléances à leurs conjoints, familles.

Amitiés à tous,



Le Président, J. CHOMETTE

FJEP

Pour cette année, le loto a connu un beau succès. Beaucoup de personnes sont venues tenter leur chance.

Le repas annuel de l'association a eu lieu début Mai dans une bonne ambiance où tout le monde était content de se retrouver.

Belle fréquentation pour le marché aux fleurs avec un grand choix de fleurs et plants de légumes. Les artisans locaux étaient encore nombreux pour faire découvrir leurs produits. On trouvait pas mal de nouveautés. On pouvait aussi chiner au vide-grenier.



ASSOCIATIONS

SANS AVEU - LA SAILLANTE

L'association Sans aveu / La saillante a continué à accueillir en résidence une bonne partie de l'année des troupes de théâtre, des groupes de musique, des auteurs et et des autrices.

Nous avons pu de nouveau proposer des sorties de résidence ouvertes au plus grand nombre en plus de concerts et autres spectacles organisés à l'ancien couvent.

Vous pourrez trouver le détail des ces accueils sur notre site internet.

Le lieu se veut toujours propice aux rencontres et aux discussions sur ce qui fait plus ou moins bien tourner le monde.

En 2025 se sont ainsi croisés des artistes qui répètent, des Groupes d'Entraide Mutuelle qui ont diffusé leur film en partie tourné à Saillant, le collectif Passage qui viendra de nouveau présenter ses cabarets au mois d'août, des créations de la compagnie Sans aveu...

Les Éditions de La saillante foisonnent et comptent bien éditer de nouveaux livres, diffuser les précédents et donner envie de lire.

N'hésitez pas à passer faire un tour pour prendre des nouvelles ou nous faire des propositions.

Nous restons ouverts à l'inattendu et cette grande bâtisse qu'est l'ancien couvent est prête à recevoir toutes les idées et envies afin de continuer cette aventure entamée il y a maintenant plus de 12 ans.

Et pour plus de renseignements et de précisions sur nos activités, vous pouvez également jeter un coup d'oeil sur notre site internet : www.lasailante.fr

Si vous voulez être tenus au courant de nos activités et des sorties de résidence, faites-le nous savoir et nous vous inscrirons sur notre liste mail.

L'association Sans aveu / La saillante
www.lasailante.fr

PARTICIPATION LIBRE SANS AVEU - LA SAILLANTE

GABARETS PASSAGES



DIMANCHE 24 AOÛT - 16H30 - COQ NOIR
LUNDI 25 AOÛT - 18H - LA CHAULME
MARDI 26 AOÛT - 20H - CAFÉ ASSOCIATIF "CURE TOUJOURS" À CUNLHAT
JEUDI 28 AOÛT - 18H - VIVEROLS
VENDREDI 29 AOÛT - 16H - SAILLANT ET 20H30 - SAUVESSANGES
SAMEDI 30 AOÛT - 18H - MONTPELOUX
DIMANCHE 31 AOÛT - 16H30 - COQ NOIR

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.LASAILLANTE.FR

IPNS
MAGASIN PHOTO: MICHEL ORIGNON

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
AMBERT LIVRADOIS FOREZ
Saillant VULCAN - FOREZ
PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Comme depuis 4 ans, la société de chasse communale de Saillant a réalisé son quota annuel de 40 chevreuils. Pour cette saison 2024/2025, l'association a compté aussi 20 sangliers et 15 renards à son tableau.

Concernant les manifestations, le loto de fin janvier et le repas fin juillet autour « du cochon à la broche » a permis de rassembler de nombreuses personnes.

Cette année, la société de chasse a participé pour la première fois à l'action « J'aime ma nature propre » le 12 avril 2025. Cet événement a permis de récolter de nombreux déchets laissés sur les chemins et bords des routes de notre commune. Nous tenons à remercier tous les participants à cette initiative et nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour poursuivre cette action.

Le traditionnel repas du "cochon à la broche" aura lieu le samedi 26 juillet 2025 et nous espérons qu'il fera succès comme les années précédentes.

Afin de préparer le mieux possible la saison à venir, la société de chasse a réuni les chasseurs lors de son assemblée générale le 20 juin. Seul le trésorier changera pour la nouvelle saison.

#J-LNP



J'♥ LA NATURE PROPRE

SAMEDI 12 AVRIL 2025
9H00 - 12H00
SAILLANT
RDV à la cabane de chasse
Café offert aux participants

Faites la chasse aux déchets !

TOUTES LES PERSONNES QUI SOUHAITENT PARTICIPER SONT LES BIENVENUES !

PLUS D'INFORMATION SUR LA JOURNÉE SUR jaimelanaturepropre.fr

Ce nettoyage de la nature à Saillant est organisé par la société de chasse

IPNS

LES AMIS DE SAILLANT



Assemblée générale du 1^{er} Juin 2024

Nous nous sommes réunis à l'abri du four pour notre A.G. le 1^{er} juin 2024. Moment toujours très convivial avec café, thé et viennoiseries.... Un petit bémol... au cours de cette A.G., Huguette nous a fait part de son intention de passer la main en tant que présidente à la prochaine A.G. en 2025. Après 9 ans où elle et Georges se sont beaucoup investis on les comprend, mais nous sommes rassurés qu'ils restent membres actifs de l'association.

Et ... c'est, équipés de doudounes que nous partons pour la Jasserie de Garnier. On se croirait en hiver sans la neige ce 1^{er} juin 2024. Heureusement un bon feu de bois nous attend. L'apéro, la patia et la bonne humeur réchauffent vite les 20 convives.

L'après-midi direction "le Moulin des Massons" à Saint-Bonnet Le Courreau. Quel lieu magnifique, apaisant et arrangé avec tellement de soin où une belle histoire familiale traverse les siècles. Nous allons voyager dans le temps grâce à Janine guide bénévole passionnée et passionnante et suivre, entre autres toutes les étapes de la fabrication à la main de leur fameuse « huile de colza grillé ».

Nous terminons par une dégustation de toutes les huiles artisanales du Moulin et quelques emplettes pour régaler les nôtres. Encore une journée très réussie !



Armand et Agnès

Fête du four à pain du 3 août 2024



Une nouvelle fois Dominique POUDE est venue assurer l'animation et a enchanté le public.

Huguette et Armand ont accueilli les 110 personnes venues de tous horizons.

Un sacré coup de chauffe devant le four pour nos deux compères Bernard et Marcel « Le Mé » qui nous ont régalez avec les saucisses cuites au feu de bois.

Les cuisinières Agnès C., Anne Marie et Mireille ont transpiré face aux chaudrons de pommes de terre. Elles ont accommodé le sarasson avec l'ail et les petites herbes avec amour.

Josiane, Agnès M., Isabelle et Marc se sont démenés afin d'assurer un service impeccable. Nos barmans Rémi, Armand et Georges ont abreuvé généreusement les convives. Très belle ambiance...

comme d'habitude.

Nous vous donnons rendez-vous cette année le samedi 2 août... n'oubliez pas de commander la chaleur !!! Mais pas trop quand même !

Huguette et Georges

Concours de puzzles du 6 octobre 2024

Chaque année ce concours remporte un vif succès auprès des amateurs de puzzles, Ce douzième concours 2024 n'a pas fait exception. Nous avons dû refuser plusieurs équipes car les places sont limitées.

Le concours s'est déroulé dans une très bonne ambiance, les premiers de la catégorie experts ont terminé un puzzle de 1000 pièces en moins de 2 heures ! Nous sommes toujours impressionnés par leur rapidité.

En 2025 le 13^{ème} concours aura lieu le dimanche 5 octobre avec une nouveauté : un troc de puzzles. Les participants pourront ainsi échanger, gratuitement, leurs anciens puzzles contre des nouveaux.



Josiane

Marchés d'été

Les marchés de l'été 2024 n'ont pas rencontré le succès des années précédentes. La météo n'a pas toujours été très clémente et le public n'était pas au rendez-vous. Les exposants étaient de moins en moins nombreux.

Au regard de cette situation, les Amis de Saillant ont décidé de ne pas renouveler les marchés d'été en 2025.

Josiane

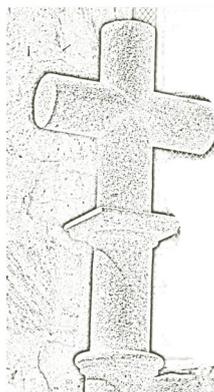
Nos actions « petit patrimoine »

Les années 2024 et début 2025 ont été riches en réalisations.

Croix en granit de Saillant

Elle fut posée en avril 2024. Kévin Barjon, tailleur de pierre et enfant du pays a réalisé un magnifique travail.

Les Amis de Saillant sont fiers de cet ouvrage et de cette initiative.



Inauguration de la nouvelle croix du village à Saillant 10/08/2024

Métier à ferrer, du hameau « Le Mont »

Nous venons de finaliser la restauration de ce beau « Travail ou Etrieu » en lui apposant une plaque explicative. Pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage, lors d'une balade arrêtez-vous au village du Mont.

Bernard et Georges



Borne Michelin



Dépréciée, désapprouvée, déconsidérée... l'association des Amis de Saillant avait contacté la DDE dans l'espoir de sauver ce patrimoine, et sans l'intervention de Madame HORTALA, la borne Michelin située au croisement de la D 256 et de la D 111 aurait terminé ses jours dans une déchetterie. La voici ressuscitée, désormais installée à Hauteville, dans

le respect des consignes sine qua none du Conseil départemental, c'est-à-dire positionnée au plus loin du bord de la départementale sans qu'elle devienne un danger pour les utilisateurs ! Elle avait, depuis des lustres, perdu son chapeau et enlumine ses nouvelles fonctions en portant fièrement des géraniums qui ornent dorénavant le lavoir de Hauteville.

Marc



Croix du Pelet

Nous venons également de poser deux plaques explicatives sur la croix du Pelet au Pirou.

C'est l'histoire de deux croix sur le même socle !

Elles parlent de faits historiques de la famille Beaufranchet concernant la période des croisades ainsi que la période 1939 - 1945.

Huguette et Georges



Conférence sur les châteaux et maisons fortes de la vallée de l'Ance au couvent de Saillant

Le 27 août 2024, David Dugay, passionné par le patrimoine local depuis de nombreuses années, nous a proposé et présenté l'état de ses recherches, fort bien documentées, principalement sur le château de Beaufranchet. Affluence inattendue, 110 personnes ont participé à cette soirée.

Nous avons pu apprécier une reconstitution en vidéo 3D du château au XVII^{ème} siècle.

Merci à David pour ce travail énorme.



Georges

Je remercie tous les adhérents et le Conseil d'administration qui m'ont accompagné durant ces 9 années. Avec Georges, nous avons essayé d'amener des idées et de les réaliser.

Je souhaite longue vie à l'association et je remercie Laurence DAYET de prendre la relève.

Bel été à tous.

Huguette

Assemblée générale 17 mai 2025 et programme 2025

La journée a commencé par la tenue de l'assemblée générale avec le renouvellement du bureau. Ont été nommés : Laurence Dayet (présidente), Armand Calmard (trésorier), Marc Rieux-Arnaud (secrétaire) et Nathalie Ladouceur (secrétaire adjointe). Deux référents ont aussi été désignés pour chacun de nos deux événements phares : Rémy Martel (fête du four à pain) et Claire Blasquez (concours de puzzles).

Puis nous sommes partis déjeuner à l'auberge de la Césarde à Marcilly-le-Châtel (42) et à 15h, direction la magnifique volerie du Forez avec ses deux merveilleux spectacles.

Encore un grand merci à Huguette, secondée par Georges, pour l'organisation de cette journée particulièrement réussie et pour tout le travail accompli toutes ces dernières années à la présidence de l'association !

Notre association fête cette année ses 25 ans. Nous vous donnons donc rendez-vous pour fêter ensemble ce bel anniversaire le 3 août lors de la Fête du four à pain et le 5 octobre pour le Concours de puzzles !

Laurence



CLUB DES JEUNES DE SAILLANT

Le Club des Jeunes de Saillant fait vibrer la fête patronale !

Les 5 et 6 juillet derniers, notre village a vécu un week-end haut en couleur et en émotions grâce à la fête patronale organisée par le Club des Jeunes de Saillant.

Dès le samedi après-midi, petits et grands se sont retrouvés autour du traditionnel concours de pétanque, suivi d'une belle nouveauté : le concours de vélos fleuris pour les enfants, qui a apporté une touche de fraîcheur et de créativité très appréciée ! La journée s'est poursuivie en musique avec un concert en soirée, dans une ambiance festive et conviviale.

Le dimanche, le cœur du village a battu au rythme du défilé de chars fleuris, accompagné d'une fanfare et d'un groupe de danseurs, pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs. La potée organisée par les chasseurs a rassemblé les gourmands autour d'un bon repas, avant une retraite aux flambeaux pleine de magie, conclue par un superbe feu d'artifice.

Ces deux jours ont été placés sous le signe du partage, de la joie et du vivre-ensemble, et nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les chasseurs, les membres de l'association, ainsi que la mairie, pour leur soutien précieux.

Mention spéciale pour le concours de vélos fleuris, qui a rencontré un beau succès pour sa première édition : nous espérons qu'il deviendra une belle tradition, et nous attendons les enfants encore plus nombreux l'année prochaine avec de nouveaux vélos toujours plus colorés !

Enfin, le Club des Jeunes de Saillant invite tous les jeunes de 16 à 30 ans à nous rejoindre pour continuer à faire vivre le village, créer des événements et partager de beaux moments ensemble.

À l'année prochaine !



Président : Amaury Longrais
Trésorière : Lara Seguy
Secrétaire : Clarisse Robert

Ninon Tronel, Erine Thevenon, Ethan Michaux, Bruno Lombardo, Quentin Cotte, Jade Rivat, Thomas Brousse, Nathanaël Lemille Kolle, Corentin Chouvelon, Anais Vandromme

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE SAILLANT

Vous n'avez pas été sans remarquer que notre Église en 2025 est l'objet d'importants travaux de restauration.

Je dis « notre Église » car actuellement les Églises paroissiales sont « bâtiment communal » et donc sous la responsabilité de la commune ; les cathédrales étant à la charge de l'État.

Les derniers travaux, en particulier sur le clocher, ont été effectués il y a environ un siècle, vers 1928. Il ne s'agit pas pour moi dans cet article de vous faire l'historique et visiter l'Église de Saillant ; des documents ont été édités, en particulier l'opuscule des Amis de Saillant en 2004, qui relatent avec exactitude et précisions ce qu'est l'Église de Saillant.

Tous semblent d'accord sur le début de la construction en style roman au 12^{ème} siècle puis 13^{ème} siècle. L'opuscule des « Amis de Saillant » fait l'état de sources d'informations venant du GRAHLF (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques du Livradois-Forez) de la DRAC de Clermont-Ferrand (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

[L'Église est seulement inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques (document de 1969) ; la construction de la sacristie carrée vers 1874, plus vraisemblablement vers 1876 après « l'Évacuation du Cimetière » situé à l'époque autour de l'Église, ayant rompu l'harmonie de l'édifice empêchant son classement...]

Néanmoins, le curé Genevrier en 1911, dans l'Almanach Paroissial de Saillant, resitue lui, le début de la construction qu'au 14^{ème} siècle... Il souligne la vétusté de la flèche du clocher qui a remplacé, au 18^{ème} siècle, la voute à arceaux d'origine. Il fait un descriptif détaillé des 3 cloches.

R. Clémet indique que le clocher menaçait ruine vers 1920, il fut reconstruit dans son style ancien mais un mètre de plus en hauteur ?...

En principe, le clocher fut consolidé, la charpente de fer remplaçant celle du bois en 1928.

En 1911, l'Abbé Genevrier déplore lui aussi la vétusté du clocher. Rien n'est cependant fait pendant la guerre de 14-18 ; donc la réparation s'est faite entre 1920 et 1928.

A mon sens, la taille de la flèche en 1928 a diminué ou alors la construction de la base carrée en maçonnerie s'est réduite (des photos, à dates et à analyser semblent montrer une flèche plus élancée que celle actuelle ; à vérifier).

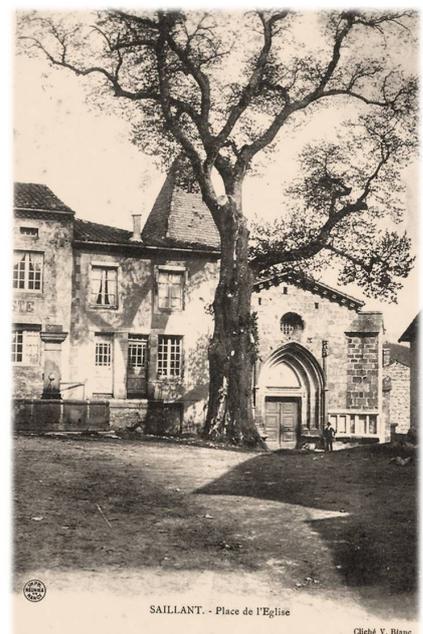
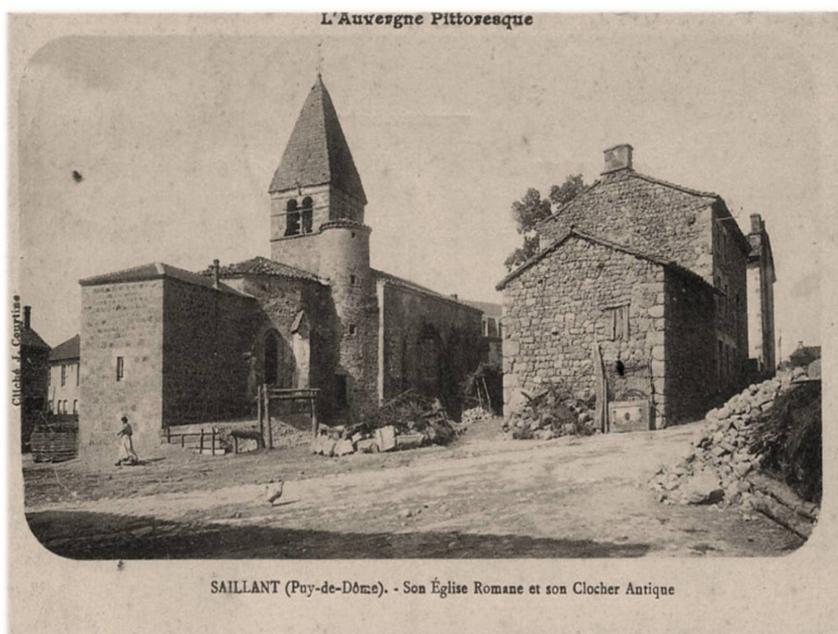
Vers 1938, des travaux (les derniers avant 2025 ?) ont été réalisés à l'intérieur, sur les piliers et les murs.

Je ne peux que vous conseiller, si vous voulez en savoir plus, de vous rapporter à l'opuscule des Amis de Saillant sur notre Église Saint-Pierre.

Sources

- Dix siècles d'histoire en Vallorgue de René Clémet, brochure éditée en 1989
- Almanach Paroissial de Saillant, Année 1911, Curé A. Genevrier
- Église Saint-Pierre - Saillant (Puy-de-Dôme) : Opuscule conçu et mis en page par l'Association « Les Amis de Saillant »
- D'autres documents d'origines diverses non clairement identifiés

Jacques CHOMETTE



NAISSANCE JUILLET 2024 - JUIN 2025

Néant

MARIAGE JUILLET 2024 - JUIN 2025

20 Juillet 2024 : Sophie DOMPS & Ludovic TONNETOT, Les Genestoux

PACS JUILLET 2024 - JUIN 2025

30 Juillet 2024 : Océane ROGER & Julien ROBERT, Calmard

DECES JUILLET 2024 - JUIN 2025

15 Juillet 2024 : Jane FOLLEAS, Hauteville

16 Juillet 2024 : Yves RANCHON-MAGNE, Hauteville

20 Octobre 2024 : Marie-Thérèse CALMARD, née DELORME, Espinasse

07 Janvier 2025 : Vincent RIBAUD, Route d'Usson, Le Bourg

08 Janvier 2025 : Raymonde GARRIER, née GARRIER, Hauteville

09 Février 2025 : Josette AUBÉ DE BRACQUEMONT, née DURAND, Lissonnat

09 Avril 2025 : Benoît BERNARD, Le Mont

29 Mai 2025 : Solange BORIE, née CARRET, Lissonnat

INHUMATIONS JUILLET 2024 - JUIN 2025

30 Septembre 2024 : Rosa JAYOL, née DOMPS, décédée le 24 Septembre 2024 à USSON-EN-FOREZ

14 Juin 2025 : Marie Claude EQUIS, née ROLLET, décédée le 09 Juin 2025 à CRAPONNE-SUR-ARZON



RANDONNONS ENSEMBLE

Qui n'a jamais vu de nombreux marcheurs au bord de nos routes Saillantaises ? Qui ne s'est pas demandé où ils allaient et quelle boucle ils faisaient ? Nous vous faisons, aujourd'hui, découvrir la randonnée qui fait la renommée de notre commune : la boucle appelée « Creux de L'Oulette » ! Avec ses 12 km, et ses coins à couper le souffle, elle attire du monde des 4 coins de la France ! Et, pas besoin d'être un grand marcheur pour la faire, allez, suivez-moi, je vous emmène dans mon sac à dos !



Départ du parking du cimetière, direction le Bourg ! On suit le balisage jaune et c'est parti pour 3 à 4 h de découvertes !

Nous traversons le bourg pour rejoindre Merlonne via la Quitarlinche !



Une fois le village de Merlonne atteint, nous rejoignons Bostfranchet et son château par de jolis petits sentiers qui longent la rivière appelée « l'Ance » ! Magnifique !



Vaches, chemins ombragés, et vestige d'un Château, nous en prenons plein la vue !

RANDONNONS ENSEMBLE

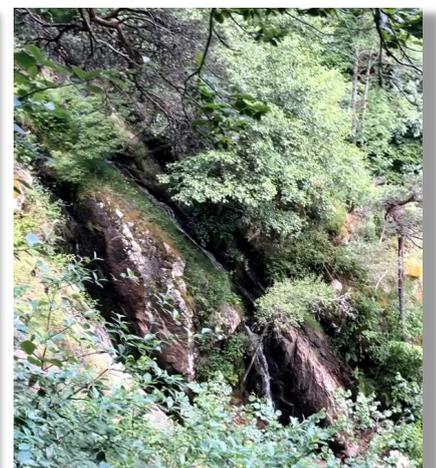
Regardez...



Après ces superbes paysages, nous arrivons au site remarquable du Volcan de Montpeloux ! Ça vaut le coup d'y faire une pause, vous ne croyez pas ?

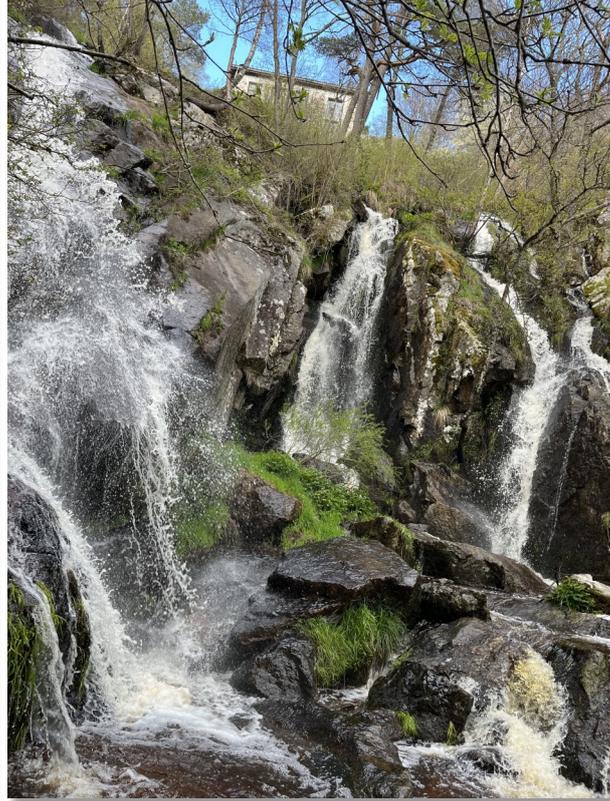


Nous repartons ensuite sur les pistes pour rejoindre la cascade du Creux de L'Oulette, et préparez-vous, vous allez en prendre plein les yeux !



C'est beau non ? Et vous n'avez encore rien vu...

RANDONNONS ENSEMBLE



Et voilà la petite beauté !

Attention, soyez bien chaussés pour l'atteindre !

Nous quittons ensuite les bois pour rejoindre le village du Mont ! En décors ? Des vues encore plus belles les unes que les autres !



Quelques dernières images et nous voilà de retour au point de départ !



RANDONNONS ENSEMBLE

Alors ? Ces quelques clichés vous ont donné envie de faire cette randonnée ? N'hésitez pas ! Vous ne serez pas déçus !

Une vidéo a également été réalisée par Maëlle pour vous faire découvrir cette randonnée de l'intérieur... Et, croyez-en ceux qu'ils l'ont déjà vue, ils ont chaussé leurs baskets et l'ont faite en vrai ! Et ils ont plus qu'adoré ! Et pour ceux qui ne peuvent pas, cette vidéo les a réellement fait voyager... Et vous ?

REC

LIEN DE LA VIDEO DE LA RANDONNEE ICI :

<https://youtu.be/O-xd0XxvEss?si=0tbt03I0btfKi8Te>

Ou, pour y accéder directement avec votre téléphone relié à Internet, prenez en photo ce QR CODE :



Vous pourrez aussi la retrouver sur la page Facebook de la Mairie et sur notre site Internet www.saillant63.fr

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à la partager !

Vous pouvez retrouver le détail de cette randonnée ci-dessous. Des dépliants sont aussi disponibles en Mairie ou sur notre site Internet (*Randonnée balisée et dépliants ci-dessous réalisés par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez*).



#4 Le Creux de l'Oulette



SAILLANT
Durée : 3h15
Balisage : jaune
Distance : 12 km
Altitudes : 998/1083 m
Dénivelé + : 352 m

- * Tilleul de Sully et église du XII^e siècle
- * Volcan du Montpeloux
- * Cascade du Creux de l'Oulette
- † Croix de Fangody

10 Au hameau, prendre tout de suite la route à gauche pour rejoindre Saillant en contrebas.

Le Creux de l'Oulette

Prenez le temps d'un léger détour pour admirer la charmante cascade du Creux de l'Oulette (Hors circuit).



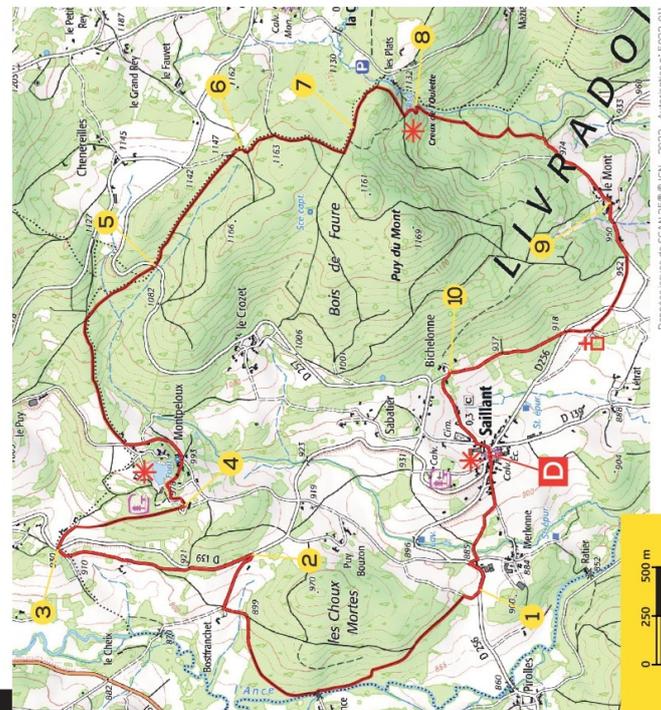
Accès au départ : depuis le centre bourg de Saint-Anthème, emprunter la D261 sur 4,7 km en direction de Viverols. Bifurquer alors sur la D139 en direction de Saillant. Continuer sur 4,6 km. Le départ se situe près de la mairie.

D En laissant la Mairie et l'école de Saillant, emprunter la D256 à gauche, en direction d'Eglissoles. Après 50 m, descendre à gauche puis à droite, par un raccourci qui rejoint à nouveau la route. La suivre à gauche sur 150 m.

- 1 Quitter la route par le premier chemin à droite. Bifurquer ensuite à gauche pour rejoindre l'Ance. Langer la rivière en la remontant. Au pont, continuer à droite en forêt jusqu'à Bostfranchet (ruine d'un petit château). Monter à droite par la route jusqu'à la D139.
- 2 Suivre la route à gauche sur 300 m et virer à gauche au chalet sur la route parallèle qui rejoint de nouveau la D139 plus loin.
- 3 Traverser en face sur la petite route, puis à droite sur un sentier qui mène au Volcan de Montpeloux.
- 4 Bifurquer à gauche sur la route pour traverser le village de Montpeloux. À la sortie du bourg, s'engager dans le chemin, à droite, après le dernier chalet. Continuer à travers bois pendant 1 km en restant à droite.
- 5 Traverser la D257 et poursuivre l'ascension en sous-bois.
- 6 À l'intersection au niveau de la clairière, virer à droite, puis à gauche à la première fourche. À la suivante, virer à droite. Tourner ensuite deux fois à gauche pour arriver à une nouvelle clairière morécageuse qu'il faut franchir tout droit (panneau « cascade » hors circuit, ne pas suivre).
- 7 Continuer tout droit. Avant le ruisseau l'Oulette, tourner à droite en longeant une clôture. Descendre dans la forêt de hêtres et de résineux, et tourner à gauche à l'intersection. Au croisement suivant poursuivre sur le circuit par la droite (possibilité de suivre à gauche un passage vers la cascade du Creux de l'Oulette). Pour votre sécurité, toujours accéder au site par le bas.
- 8 Le sentier raide et rocaillieux descend rapidement jusqu'à une intersection. Prendre à droite sur une piste forestière. À l'intersection suivante, continuer à gauche jusqu'au Mont.
- 9 Traverser le hameau, et poursuivre à droite sur la D256. Après 200 m, bifurquer à droite sur un chemin qui coupe le virage. Traverser la route et descendre jusqu'au croisement (croix de Fangody). Prendre à droite le sentier et traverser à nouveau la route pour monter jusqu'à Bichelonne.

La croix de Fangody (1856) La guerre des deux Armand au XIV^e siècle.

Armand IX de Polignac, châtelain près du Puy-en-Velay et Armand III de la Roue, châtelain près de Saint-Anthème, se livrèrent à une guerre pour la succession des terres et fiefs de Solignac. Une bataille entre les 2 armées eut lieu à Saillant et la croix commémore cet événement.



Le volcan du Montpeloux

Site remarquable, ce volcan a longtemps servi de carrière de basalte, ce qui nous permet de pénétrer aujourd'hui dans son ventre pour y admirer de formidables orgues basaltiques. Le site a été aménagé et possède aujourd'hui une scène de spectacle qui jouit d'une programmation culturelle durant l'été mêlant danse, théâtre, musique.



Données issues de SCAN 2018 © IGN - 2022 - Autorisation : 502CF-011

COLORIE TA CASCADE !



RENSEIGNEMENTS UTILES A SAILLANT

LOCATION SALLE DES FETES

APERITIF JOURNEE : 60 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 22H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 17H A 3H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 3H : 270 €

MARIAGE DE 17H A 5H : 330 €



CABINET INFIRMIER

CUOQ / CRUCIANI / BOJVERT

10 Place du Tilleul

06.22.62.65.60 / 06.60.25.51.41 /

06.80.18.02.38



LOCATION VAISSELLE

DE 1 A 50 PERSONNES : 35 €

DE 51 A 100 PERSONNES : 60 €

PLUS DE 100 PERSONNES : 90 €



LOCATION TABLES ET CHAISES

PARTICULIERS RESIDANT SUR LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 30 €

51 PERSONNES ET + : 50 €

PARTICULIERS RESIDANT A L'EXTERIEUR DE LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 60 €

51 PERSONNES ET + : 100 €



COMMERCES DE BOUCHE

MULTIPLE RURAL LE RELAIS DES ORGUES

BOULANGERIE / EPICERIE / FROMAGES / PRESSE / BAR /
RELAIS POSTE / MENU OUVRIER LE MIDI /

SOIREES A THEME LE WEEK-END

16 Place de la Mairie

Tél : 04.73.95.93.93

AUBERGE LE DROUBLIEI

SPECIALITES RACLETTE / FONDUE

1 Le Crozet

Tél : 04.73.95.95.07



GITE MUNICIPAL TOURISTIQUE

Durée de la location	JUILLET / AOUT	AUTRES MOIS DE L'ANNEE
1 SEMAINE	250 EUROS	200 EUROS
2 SEMAINES	450 EUROS	400 EUROS
3 SEMAINES	600 EUROS	550 EUROS
1 MOIS COMPLET	700 EUROS	650 EUROS

Meublé et équipé—2 chambres—5 personnes



CIMETIERE

ACHAT CONCESSION CIMETIERE COMMUNAL

TARIF : 120 € le m² + 25 € de droit d'enregistrement

(une concession pour 4 défunts fait ≈ 5,50 m²).

Concessions cinquantenaires.

Des emplacements sont disponibles dans l'ancien cimetière et dans le nouveau. Des caveaux-urnes sont également disponibles.



HORAIRES MAIRIE :

LUNDI : 09H00-12H00 - 14H00-17H00

MARDI : 09H00-12H00 - 14H00-17H00

JEUDI : 09H00-12H00 - 14H00-17H00

VENDREDI : 09H00-12H00

CONTACT MAIRIE :

TEL : 04.73.95.94.06.

MAIL : saillant.mairie@orange.fr

PAGE FACEBOOK : [Mairie de Saillant](#)

SITE INTERNET : www.saillant63.fr

